

PUBLIQUE

DOCUMENT DE LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

## HAITI

# STRATEGIE-PAYS

Ce document a été préparé par une équipe de projet composée de: Eduardo Almeida (COF/CHA), Cristina Pombo (VPC/HRC), Peter Sollis (VPC/HRC), Felipe Gómez-Acebo (ICF/CMF) et José Luis Irigoyen (VPC/HRC), avec la contribution de Sophie Makonnen (COF/CHA), Corinne Cathala (INE/WSA), Gilles Damais (RND/CHA), Julien Hautier (EDU/CHA), Jorge Mercado (INE/ENE), Andrea Terán (ICF/CMF), Jean Paul Velez (INE/TSP), Kendrick Lumas (INE/ENE), Marion Le Pommellec (RND/CHA), Anouk Ewald (EDU/CHA), Bruno Jacquet (RND/CHA), Michel Vallée (TSP/CHA), Natacha Marzolf (INE/ENE), Sabine Rieble-Aubourg (SCL/EDU), Ariel Rodríguez-Perez (PDP/CHA), Jorge Ducci (INE/WSA), Christian Dunkerley (INE/TSP), Patricio Crausaz (PDP/CHA), Alejandra Fleitas (VPC/PDP), Sarah Matthieussent (WSA/CHA), María Teresa Villanueva (MIF/MIF), Jempsy Fils-Aimé (MIF/CHA), Rebeca Sanchez de Tagle (CII), Rafael Matas (INF/CDR); Daniel Granada (OMJ/OMJ); Vanessa Defournier (VPP/VPP); Joana Pascual (COF/CHA), Aurélie Gilles (VPC/HRC), Daniel Hincapie (ORP/ORP), Matías Bendersky (ORP/ORP), Camilo Fernández de Soto (VPC/HRC), Agustín Filippo (VPC/HRC), et Cassandro Joseney (VPC/HRC). Agustín Aguerre (VPC/HRC) a supervisé la préparation de la Stratégie-pays.

En observant les normes d'accès aux informations de la Banque, ce document se met à la disposition du public.

## CONTENUS

RESUMÉ

MATRICE DES RESULTATS

<b>I.</b>	<b>CONTEXTE DU PAYS</b> .....	1
<b>II.</b>	<b>LA BID ET HAITI</b> .....	3
<b>III.</b>	<b>SECTEURS PRIORITAIRES</b> .....	3
	A. Education .....	4
	B. Développement du Secteur Privé.....	6
	C. Energie .....	7
	D. Eau et Assainissement .....	8
	E. Agriculture.....	9
	F. Transport.....	11
<b>IV.</b>	<b>CADRE FINANCIER</b> .....	12
<b>V.</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE</b> .....	13
	A. Capacité Institutionnelle .....	13
	B. Coordination des Bailleurs et des Partenaires Stratégiques.....	14
	C. Systèmes de Pays .....	15
<b>VI.</b>	<b>RISQUES</b> .....	16

## ANNEXES

Annexe I	Indicateurs économiques et sociaux sélectionnés
Annexe II	Cadre de Financement
Annexe III	Analyse du Risque Macroéconomique
Annexe IV	Analyse de la Capacité d'Exécution
Annexe V	Partenaires Stratégiques et Coordination des Bailleurs
Annexe VI	Recommandations de l'Evaluation du Programme de Pays (OVE)
Annexe VII	Matrice de Développement d'Efficacité (MDE)

## LIENS ELECTRONIQUES

1	<a href="#"><u>Plan d'Action du Gouvernement pour la Relance Nationale et la Reconstruction</u></a>
2	<a href="#"><u>Evaluation des Besoins Post Désastre</u></a>
3	<a href="#"><u>Alignement Stratégique et Défis du Développement en Haïti</u></a>
4	<a href="#"><u>Dialogue et Consultation avec la Société Civile</u></a>
5	<a href="#"><u>Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM)</u></a>
6	<a href="#"><u>Document d'Analyse sur les OMD</u></a>
7	<a href="#"><u>Rapport sur le Portefeuille</u></a>
8	<a href="#"><u>Matrice de Coordination des Bailleurs</u></a>
9	<a href="#"><u>Note Sectorielle: Education</u></a>
10	<a href="#"><u>Note Sectorielle: Eau et Assainissement</u></a>
11	<a href="#"><u>Plan Stratégique Sectoriel EPA</u></a>
12	<a href="#"><u>Note Sectorielle: Agriculture</u></a>
13	<a href="#"><u>Plan National d'Investissement Agricole</u></a>
14	<a href="#"><u>Etude Technique sur l'Agriculture dans la Région du Nord</u></a>
15	<a href="#"><u>Note Sectorielle: Transport</u></a>
16	<a href="#"><u>Note Sectorielle: Energie</u></a>
17	<a href="#"><u>Document de Politique sur l'Energie</u></a>
18	<a href="#"><u>Note Sectorielle: Développement du Secteur Privé</u></a>
19	<a href="#"><u>Plan Economique du Secteur Privé</u></a>
20	<a href="#"><u>Note Fiduciaire</u></a>
21	<a href="#"><u>Note de Genre</u></a>
22	<a href="#"><u>Plateforme Intégrée du Gouvernement haïtien</u></a>
23	<a href="#"><u>Marchés du Travail et Document de Référence sur la Formation en Haïti</u></a>
24	<a href="#"><u>Participation des Fenêtres du Secteur Privé</u></a>
25	<a href="#"><u>Plan d'Action pour la Reconstruction et la Relance - Résumé</u></a>

## ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ADSAN	Association des Déchets Solides de l'Amérique du Nord
AECID	<i>Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement</i>
AF	Année Fiscale
AG	Assemblée des Gouverneurs.
AGC	Augmentation Générale de Capital
AITL	<i>Aéroport International Toussaint Louverture</i>
ALC	Amérique Latine et Caraïbes
APN	<i>Autorité Portuaire Nationale</i>
ASP	Actualisation de la Stratégie de Pays
BCD	Banque de Développement des Caraïbes
BCPSNEP	Bureau central et provincial du Service National d'Eau Potable
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BRH	<i>Banque de la République d'Haïti</i> (Banque Centrale)
CA	Conseil d'Administration de la Banque
CAMEP	Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable
CIRH	Commission Intérimaire pour la Relance d'Haïti
CO	Capital Ordinaire
CTP	Centres Techniques et Professionnels
DINEPA	Direction Nationale d'Eau Potable et d'Assainissement
DPRF	Dépenses Publiques et Responsabilité Financière
DSM	Déchets Solides Municipaux
EBPD	Evaluation des Besoins Post-Désastre
ECVH	<i>Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages en Haïti</i>
EDH	<i>Electricité d'Haïti</i>
ELCP	Evaluation de la Lecture dans les Cours Primaires
EUA	Etats-Unis d'Amérique
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FMI	Fonds Monétaire International
FOMIN	Fonds Multilatéral d'Investissement
FOS	Fonds pour les Opérations Spéciales
FRH	Fonds pour la Reconstruction d'Haïti
GDH	Gouvernement d'Haïti
GNS	Garantie Non Souveraine
GPF	Gestion Publique Financière
GSE	<i>Groupe Sectoriel de l'Education</i>
IED	Investissement Etranger Direct
IFC	Société Internationale de Financement

IHSI	<i>Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique</i>
IMAD	Initiative Multilatérale d'Allègement de la Dette
IRI	Indice de Rugosité Internationale
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MCE	Mécanisme de Crédit Elargi
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENFP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
OMJ	Opportunités pour la Majorité
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAGSE	Programme d'Assistance pour la Gestion du Secteur Energie
PCEN	Pole de Croissance Economique Nord
PEMFAR	Gestion des Dépenses Publiques et Examen de la Responsabilité Financière
PGIH	Plateforme Gouvernementale Intégrée d'Haïti
PINA	Plan d'Investissement National d'Agriculture
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit National Brut
PPL	Pays Pauvres Lourdemment Endettés
PPP	Partenariats Publics-Privés
PSDTH	Programme d'Appui au Développement du Secteur Transport en Haïti
SCF	Département de Structure et de Financement de Société
SDA	Services de Développement des Affaires
SII	Société Interaméricaine d'Investissement
SP	Stratégie-pays
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation pour l'Education, les Sciences et la Culture des Nations Unies
USAID	Agence des Etats-Unis d'Amérique pour le Développement International
USDA	Département d'Agriculture des Etats-Unis d'Amérique
USTDA	Agence des Etats-Unis d'Amérique pour le Commerce et le Développement

## RESUME

**Contexte du Pays** Cette Stratégie Pays (SP) arrive à un moment d'opportunité énorme pour Haïti. Presque deux ans après le séisme dévastateur de janvier 2010, le peuple d'Haïti est anxieux et prêt à tourner une page de son histoire récente. Ce document énonce les mesures que la Banque prendra, non seulement pour renverser les effets tragiques du séisme, mais aussi et surtout, pour appuyer l'effort du Gouvernement haïtien pour créer une vision nouvelle, positive et à long terme pour le pays, inverser le déclin de ces dernières années, et jeter les bases pour une société capable de créer des emplois et d'améliorer le bien-être de tous ses habitants.

Haïti est confronté à des défis de pauvreté et d'inégalité. Les inégalités extrêmes entre les Haïtiens - la disparité des revenus et les déséquilibres régionaux, le manque d'accès par la plupart à une éducation de qualité, à l'électricité, à l'eau et l'assainissement et le sous-investissement dans l'agriculture et les infrastructures de base - avec un climat inadéquat des affaires entravant le développement du secteur privé - ont contribué à réduire la stabilité requise pour la croissance durable et le progrès social.

Malgré ces défis, en 2009, le pays a enregistré la plus forte croissance dans la région (2,9%) après une moyenne de 1 pour cent pendant la période 1960-2005. Le séisme de janvier 2010 a interrompu cette trajectoire positive lorsque le pays a connu la plus grande urgence humanitaire enregistrée dans la région.

Le Gouvernement haïtien et la communauté internationale conviennent que la transition du secours d'urgence à la relance durable et à la croissance apportera des défis supplémentaires et que les années à venir sont clairement une ouverture "pour faire du tremblement de terre une fenêtre d'opportunité". Il y a un constat partagé qu'un soutien substantiel ciblé à long terme est nécessaire pour qu'Haïti avance sur la voie d'un développement durable qui assurera aussi bien la croissance économique que des solutions aux problèmes sociaux et environnementaux durables. Il est également admis par les deux parties qu'une appropriation haïtienne importante est la condition *sine qua non* pour que ce soutien à long terme soit efficace.

**Secteurs Prioritaires** La proposition<sup>1</sup> identifie six secteurs prioritaires qui, de l'avis de la Banque et des autorités haïtiennes ont le potentiel de transformer substantiellement et durablement l'économie et la société haïtiennes: (i) l'éducation, (ii) le développement du secteur privé, (iii) l'énergie (en particulier l'électricité), (iv) l'eau et l'assainissement, (v) l'agriculture, et (vi) le transport.

**Cadre de Financement** Pendant la période, l'enveloppe financière et les approbations prévues totalisent 1,044 M\$ US en supposant que les ressources mises à la disposition du Mécanisme de Subvention dans le cadre de l'augmentation générale du capital (General Capital Increase – GCI) seront disponibles. Avec ce cadre d'approbation, de concert avec le portefeuille existant, les décaissements attendus sont 1,120 M\$ US. La participation de la Banque au total des subventions annuelles sera en moyenne 22 % sur la période de la Stratégie-pays, représentant en moyenne 2.3 % du PIB.

**Mise en œuvre de la Stratégie.** La stratégie pays anticipe la promotion de la coordination intersectorielle ainsi qu'une meilleure appropriation nationale, en particulier par les intervenants hors de Port-au-Prince, le renforcement de la capacité institutionnelle, une participation substantielle de toutes les fenêtres du secteur privé de la Banque et de la coordination stratégique des bailleurs de fonds, des investissements intégrés ainsi que des alliances de partenariat. La Stratégie -pays nécessite un programme de développement des connaissances et de coopérations techniques en adéquation aux priorités du pays ainsi que complémentaire et appuyant les opérations de la Banque.

---

<sup>1</sup> La Stratégie-pays sera effective de décembre 2011 à décembre 2015.



**MATRICE DES RESULTATS**

Objectifs du Gouvernement	BID Secteurs d'Intervention	BID Objectifs Stratégiques	Résultats Escomptés	Indicateurs	Ligne de Base (Source)	Cibles*Indicatives
Améliorer le bien-être et le développement intégral de la petite enfance	Education	Accès et qualité améliorés de l'éducation	Accès amélioré au préscolaire	Inscription brute au niveau préscolaire	2003: 67% (a)	2015: (a)
Améliorer l'accès au préscolaire			Accès amélioré 1-9 année	Années 1-6 taux brut d'inscription	2003: 136% (a)	2015: 105 (a)
Fournir des curricula actualisés et des programmes aux écoles haïtiennes				Années 7-9 taux brut d'inscription	2003: 46 % (a)	2015: 96%
Fournir aux enseignants des opportunités de développement professionnel				Pourcentage d'élèves 1 <sup>ères</sup> à la 9 <sup>ème</sup> année inscrite dans des écoles gratuites (b)	2003: 20% (a)	2015: 85% (a)
Améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation préscolaire et primaire		Enseignement et apprentissage améliorés, programmes de curricula et pratiques améliorés	Taux d'achèvement années 1-9	2003: 33% (a)	2015:86% (a)	
Améliorer la gestion des ressources humaines et les conditions de travail de l'effectif en éducation			Compétences en lecture et écriture: nombre de mots lus par minute par les élèves de la 3 <sup>ème</sup> année	2010: 23 mots par minute (c)	2015: 65 mpm	
Renforcer la capacité de gestion de la structure centrale et décentralisée		Capacité institutionnelle et système de gouvernance renforcés du MENFP	Amélioration de la formulation de politiques basées sur un système d'information pertinent	Système institutionnalisé d'informations opérationnelles et fournissant des données à jour et en temps opportun	2010: 0 (d)	2015: 1
Mettre en œuvre un système intégré de gouvernance CPTet un nouveau système de financement impliquant le secteur privé			Augmentation du nombre d'écoles non-publiques accréditées par le MENFP (e)	% d'écoles non-publiques accréditées (e)	2010: 8 (a)	2015 100%: (a)
	Formation technique et professionnelle réformée	Meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travailleurs qualifiés	% de stagiaires certifiés qui sont employés pendant la période de 6 mois postérieure à la formation	2011: (f)	2015: (f)	

Objectifs du Gouvernement	BID Secteurs d'Intervention	BID Objectifs Stratégiques	Résultats Escomptés	Indicateurs	Ligne de Base (Source)	Cibles*Indicatives
Réorganiser le cadre de la gouvernance pour une éducation supérieure		Education supérieure réformée	Cadre de gouvernance amélioré	Réforme du cadre de gouvernance de l'éducation supérieure, avec la préparation d'un projet de loi pour les universités spécifiant les normes et standards pour l'ouverture et le fonctionnement des universités; ainsi que le financement de l'éducation supérieure.	2010: 0 (BID)	2015: 1
Réformer l'Université d'Etat d'Haïti (UEH)				Nombre d'étudiants par 1,000 haïtiens inscrits dans les institutions publiques et non publiques d'éducation supérieure qui respectent les critères spécifiés dans la nouvelle législation haïtienne.	2012: 985 (d)	2015: 1182
Augmenter la couverture d'eau et d'assainissement et améliorer la qualité des services d'eau et d'assainissement	Eau et assainissement	Couverture améliorée et gestion des services d'eau et d'assainissement dans les régions urbaines	Amélioration de la gestion de l'opérateur de Port-au-Prince	Marge d'Exploitation (recettes d'exploitation /coûts d'exploitation et d'entretien -dépréciation)	2010: 30% (CAMEP)	2015: 65%
			Amélioration de la couverture d'approvisionnement en eau à Port-au-Prince	% de nouveaux ménages à Port-au-Prince ayant accès à l'eau (g)	2010: 0	2015: 15%
			Augmentation de la couverture d'approvisionnement en eau dans les villes secondaires (i)	% de nouveaux ménages ayant accès à l'eau dans les villes secondaires (g)	2010: 0	2015: 30%
			Augmentation de la couverture des services d'assainissement dans les villes secondaires (i)	% de nouveaux ménages ayant accès aux services d'assainissement dans les villes secondaires (g)	2010: 0	2015: 20%
			Amélioration de la gestion des opérateurs des villes secondaires (i)	Marge d'exploitation (recettes d'exploitation/et coûts d'entretien - dépréciation)	2010: TBD (h)	2015: 70%
		Améliorer la couverture des services d'eau et d'assainissement dans les régions urbaines	Augmentation de la couverture d'approvisionnement en eau dans les régions rurales	% de nouveaux ménages ruraux ayant accès à la l'eau potable	2010: 0	2015: 14%
			Augmentation de la couverture d'assainissement dans les régions rurales	% de nouveaux ménages ruraux ayant accès à l'assainissement	2010: 0	2015: 20%
		Améliorer les pratiques de gestion des déchets solides	Améliorer la destruction définitive des déchets solides à Port-au-Prince	% tonnes/jour de déchets solides recueillis qui sont détruits dans des décharges sanitaires	2010: 0 (SWANA)	2015: 100%

Objectifs du Gouvernement	BID Secteurs d'Intervention	BID Objectifs Stratégiques	Résultats Escomptés	Indicateurs	Ligne de Base (Source)	Cibles*Indicatives
Augmentation durable dans la valeur économique et l'emploi dans le secteur agricole	Agriculture	Protéger l'environnement, répondre au changement climatique et améliorer la sécurité alimentaire	Réduction des pertes prévues suite aux inondations et glissements de terrains	Pertes économiques prévues par suite des inondations (US\$ million)	2008 : US\$ 900 millions dans 4 bassins versants (PDNA) (v)	2015: -50%
			Augmentation des recettes agricoles dans les zones ciblées (j)	Revenu moyen agricole annuel par ménage (US \$ par an)	2001 : US \$480 par ménage (ECVH 2001, WB, 2005) (u)	2015: +25%
Rétablir l'état du réseau routier à l'équivalent avant le séisme	Transport	Améliorer la qualité de l'infrastructure routière nationale	Augmentation de la qualité du réseau routier primaire	Coûts d'exploitation des véhicules par km pour toutes les routes où il y a des interventions (k)	2011: Véhicule léger US\$0,31 Tap-Tap US\$0,38 Camion léger US\$0,40 Camion lourd US\$0,64 (l)	2015: 20% de réduction pour tous types de véhicules
Moyenne de l'indice de rugosité internationale (IRI) pour toutes les routes où il y a des interventions (k)				2011: 6 m/km (l)	2015: 3 m/km	
Investir dans les infrastructures de base rurales			Amélioration de la qualité du réseau routier rural	% de routes rurales en bon état (m)	2011: 5% (n)	2015: 15% (o)
Assurer un investissement durable en effectuant régulièrement l'entretien des infrastructures			Augmentation du réseau routier national qui est convenablement entretenu (p)	% de réseau routier correctement entretenu (p)	2011: 10% (MTPTC) (q)	2015: 20% (o)
Renforcer les capacités du MTPTC et ses services déconcentrés pour faire face à l'urgence et la reconstruction du pays		Améliorer la capacité institutionnelle du secteur transport	Augmentation de la capacité du MTPTC à gérer et exécuter des projets de transports	% de budget affecté chaque année à la Direction des Transports et exécuté	2011: TBD (r)	2015: 85% (o)
				Augmenter le budget exécuté annuellement par la Direction des Transports	2011: TBD (r)	2015: 25% (o)
Rétablir la capacité d'exploitation optimale pour l'aéroport et le port de Port-au-Prince		Améliorer la connectivité internationale	Augmenter la capacité à AITL	Capacité annuelle en passagers	2011: 500.000 (PDNA)	2015:TBD (o)
	Amélioration de la compétitivité du port de Port-au-Prince		Tarif coût par conteneur manutentionné (non exempté des importations)	2011:US\$629,33 (ICF)	2015: TBD (o)	

Objectifs du Gouvernement	BID Secteurs d'Intervention	BID Objectifs Stratégiques	Résultats Escomptés	Indicateurs	Ligne de Base (Source)	Cibles*Indicatives
Promouvoir l'adoption de mesures pour institutionnaliser la surveillance et la planification du secteur énergie, amplifier la couverture et améliorer la qualité de la distribution d'électricité	Energie	Accroître la capacité de surveillance et de planification du Gouvernement dans le secteur de l'énergie	Améliorer la capacité de production totale disponible	Capacité totale disponible (MW) (annuelle)	2009:164.4 MW (EDH, PDNA)	2015: Au moins 200 MW
			Transparence financière du secteur	% d'activité financière de l'EDH mentionnée dans les états financiers annuels	2010: 0.	2015: 100%
		Amélioration de l'efficacité opérationnelle de l'EDH à Port-au-Prince	Atteindre la solvabilité financière de l'EDH	% de pertes techniques et non-techniques de l'EDH (semi-annuelles)	2010: 60% (EDH)	2015: 30%
				Indice de Recouvrement des Coûts IRC (semi-annuel)	2010: 30% (EDH)	2015: 50%
		Etendre la couverture du service d'électricité et des services d'énergie dans les régions urbaines et rurales	Expansion du service d'électricité à Port-au-Prince	% Couverture d'électricité à Port-au-Prince (annuelle)	2010: 40% (EDH)	2015: 70% ou davantage à Port-au-Prince
			Expansion du service d'électricité dans les régions rurales	% de la population rurale ayant accès à l'électricité (annuelle)	2010: 10% (IHSI)	2015: 30%
			Augmenter l'accès des ménages aux services d'énergie	Consommation de LPG per capita (annuelle)	2010: 1.4 kg/capita (ESMAP)	2015: 3.0 kg/capita
Reconstruction économique en relançant la production nationale	Développement du Secteur Privé	Promouvoir l'investissement du secteur privé afin de créer des emplois, réaliser une croissance durable et réduire la pauvreté	Création d'un environnement d'affaires propice à l'investissement et l'entrepreneuriat	L'Investissement Etranger Direct afflue vers Haïti	2010: USD 81 millions (FMI) (s)	2015: 50% augmentation en IED
			Augmenter l'investissement des PME par le biais de l'accès au financement BDS et de la formation. (t)	Crédit bancaire aux PME comme pourcentage de crédit total au secteur privé	2009: 30% (BRH)	2015: 33%
			Création de nouvelles PME et d'emplois par le biais du développement de grappes (t)	Nombre nouvelles PME créées et en opération dans le nord	2010: 0 (BID)	2015: 100
				Nombre de nouveaux emplois créés dans le nord	2010: 0 (BID)	2015: 50,000

\* Les cibles sont indicatives.

- (a) Des données actualisées visant à définir la ligne de base seront fournies par le recensement scolaire en cours cofinancé par la BID et d'autres organismes donateurs. Il est prévu que les résultats soient disponibles d'ici la fin de 2011. Les cibles pour 2015 seront définies en fonction des niveaux de 2011.
- (b) Pourcentage de 1ère - 9ème années inscrit dans les écoles publiques et non publiques bénéficiant d'un programme de subventions couvrant au moins 75 pourcent du coût de l'éducation.
- (c) Résultats de l'Evaluation de la Lecture au Cours Primaire (EGRA). Données recueillies sur un échantillon de 2,500 élèves dans 84 écoles en 2009. Les suites d'EGRA sont attendues pendant l'année scolaire 2012-2013 et 2013-2014. La norme internationale pour le nombre de mots par minute lus par les élèves de la 3e année est fixée à 90.
- (d) Livres Statistiques produits annuellement par le MENFP (commençant en 2011) et les données de l'UNESCO et de l'Institut de Statistiques.
- (e) L'accréditation signifie que les écoles sont reconnues par le Ministère de l'Education sur la base d'une liste de critères liés à la qualité du service fourni. Actuellement, il y a trois niveaux d'accréditation, le premier niveau est une licence pour exploiter, le second un permis pour fournir des services d'éducation et le troisième une accréditation complète basée sur des critères liés à la qualité de l'éducation. Le Plan d'Education 2010-2015 prévoit une réforme du système d'accréditation visant à améliorer son efficacité et son application.
- (f) Enquête spécifique financée par la BID.
- (g) L'accès à l'eau dans la matrice des résultats est défini comme un service fourni pendant au moins 5 heures par jour.
- (h) Les informations de base ne sont pas disponibles. Cette question sera réexaminée lors de la conception de l'opération et sera reflétée dans la matrice CPD.
- (i) Cap Haïtien, Jérémie, Fort Liberté et Miragoane.
- (j) 100,000 agriculteurs.
- (k) Toutes les routes primaires prioritaires sont identifiées dans le PSDTH.
- (l) Valeurs calculées par la Banque pour le projet Croix-des-Bouquets – Malpasse agissant par procuration pour toutes les routes primaires prioritaires dans le PSDTH. Les valeurs spécifiques de la ligne de base pour chaque route seront calculées avant leur intervention.
- (m) IRI moins que 4 m/km.
- (n) Voir la proposition de prêt HA-0087. Une mise à jour de cette évaluation sera effectuée dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan National des Transports.
- (o) La valeur cible pour 2015 sera déterminée dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan National des Transports (2012)
- (p) Les routes convenablement entretenues sont celles qui reçoivent un entretien périodique pour assurer leur durabilité désignée et les normes de sécurité (nids de poule réparés, fissures scellées, barrières de sécurité, remplacements, éboulements nettoyés, etc.).
- (q) A être corroboré dans le contexte de l'élaboration du nouveau Plan National des Transports (2012)
- (r) En attente et à être fourni par le MTPTC.
- (s) Prévision FMI pour l'année fiscale se terminant le 30 septembre 2010.
- (t) Des données fiables sur les PME et l'emploi sont difficiles à trouver, étant donné le niveau élevé d'informalité de l'économie (environ 90%). La Banque est en train de faire un effort pour améliorer l'accès à ces informations, ou estimer les données par le biais d'échantillons statistiquement significatifs. Des indicateurs seront collectés deux fois par an.
- (u) A être établi en 2011-2012 (HA-L1059 étude de la ligne de base).
- (v) A être établi en 2011 (HA-L104 étude de la ligne de base).
- (w) Mesuré comme (Energie intérieure – Energie extérieure) /Energie intérieure

## I. CONTEXTE DU PAYS

- 1.1 Cette Stratégie Pays (SP) arrive à un moment de grande opportunité pour Haïti. Presque deux ans après le séisme dévastateur de janvier 2010, le peuple haïtien est anxieux et prêt à tourner une page de son histoire récente. Ce document présente les actions que la Banque compte prendre pour non seulement renverser les effets tragiques du tremblement de terre mais aussi pour appuyer les efforts du Gouvernement d'Haïti (GdH) dans sa volonté de créer une nouvelle vision positive à long terme pour le pays, pour inverser le déclin de ces dernières années et jeter les bases pour une société capable de créer des emplois et d'améliorer le bien-être de tous ses habitants
- 1.2 Haïti fait face à des défis de pauvreté et d'inégalités<sup>1</sup>. En termes de distribution des revenus, les plus pauvres représentant 10% reçoivent 0,7% du revenu national alors que les plus riches représentant 10% reçoivent 47,7%. En 2010, le PIB par habitant était 659 M\$ US; plus de 72% de la population vivait avec moins de 2 \$ US par jour et 55% avec moins d'un dollar par jour. Le manque d'accès universel à l'éducation et aux services sociaux de base ainsi que les taux de chômage autour de 41% signifient qu'Haïti est classé 149e dans l'Indice de Développement Humain, avec un faible score en ce qui concerne l'espérance de vie et l'alphabétisation (62 ans et 53% respectivement).
- 1.3 Haïti a eu une sous-performance constante et chronique en termes de sa croissance économique. Avec des taux moyens de croissance de 1% sur la période 1960-2005, la croissance d'Haïti a été la plus faible en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Les causes profondes de la stagnation économique sont plusieurs décennies d'instabilité politique, la gouvernance érodée, la flambée occasionnelle de violence sociale, la dégradation de l'environnement qui a aggravé l'impact des catastrophes naturelles, un climat d'affaires inadéquat qui a entravé le développement du secteur privé, la fuite des cerveaux à l'étranger de la plupart des femmes et des hommes instruits d'Haïti<sup>2</sup> et une faible capacité gouvernementale de définir des politiques pour fournir des biens publics et gérer les risques sociaux. L'urbanisation au cours des 20 dernières années signifie aussi qu'Haïti est devenu une société urbaine. Les migrations ont canalisé les personnes, principalement à Port-au-Prince y reflétant la disponibilité relative des emplois formels et informels et le sous-investissement continu dans l'agriculture. Ce processus a aiguisé les inégalités régionales.
- 1.4 A l'instar d'autres états émergeant des crises politiques et des crises liées aux désastres naturels, Haïti est confronté à un ensemble complexe de défis liés entre eux, dont le développement d'un secteur privé dynamique et l'existence d'un système de sécurité sociale<sup>3</sup>. Le sous-investissement chronique, en particulier dans les infrastructures au cours des dernières décennies, affecte la performance de la croissance actuelle et future d'Haïti, avec des injections massives et coordonnées de capitaux nécessaires pour établir les conditions pour une croissance future et attaquer le cycle vicieux de pauvreté d'Haïti. La distribution faible et couteuse d'électricité a un impact négatif sur les décisions d'affaires et la productivité, elle réduit les niveaux de vie et affaiblit les finances publiques. Un réseau routier dégradé dépourvu d'entretien accompagné d'une couverture limitée des services d'eau et d'assainissement freinent le développement économique et le progrès social. Des marchés manquants ou maigres et la faible coordination interministérielle signifient qu'il manque au pays des incitations de marché appropriées ainsi que des capacités étatiques de régulation et de supervision faisant la promotion du dialogue public-privé. Cela est essentiel pour faciliter l'investissement local et étranger privé, créer une économie capable de générer de la richesse, créer des emplois pour les femmes et les hommes ainsi que réduire la pauvreté.

---

<sup>1</sup> Cette situation se produit dans une région qui est la région la plus inégale dans le monde entier.

<sup>2</sup> Environ 80% des Haïtiens qui terminent leurs études universitaires migrent vers un autre pays. Basé sur la taille de la population, Haïti est aussi le plus gros exportateur de travailleurs qualifiés dans le monde.

<sup>3</sup> "Rapport de Développement Mondial sur les Conflits, la Sécurité et le Développement". Banque Mondiale, 2011.

- 1.5 La performance récente d'Haïti montre que la croissance et la stabilité vont de pair. La relative stabilité politique et macroéconomique sur la période 2005-2009 a stimulé la croissance économique qui en 2009 a atteint un record de 2,9%. Le séisme a arrêté la croissance, a aggravé les problèmes structurels existants et a posé de nouveaux défis. Le tremblement de terre a occasionné, entre autres, que le PIB se contracte de 5,4% pour l'année fiscale 2010. Avec les dommages et pertes estimés à 7,9 Md\$ US ou 120% du PIB de 2009 et les coûts totaux de la reconstruction d'environ 11,5 Md\$ US, Haïti a connu, en termes relatifs, la plus grande urgence humanitaire<sup>4</sup>. Le séisme a démontré que l'importance économique disproportionnée de Port-au-Prince est une responsabilité nationale. Si environ 39% de la population haïtienne vit dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, les politiques économiques antérieures y ont concentré 80% de toutes les installations industrielles, commerciales et bancaires, 66% du PIB<sup>5</sup> et plus de 90% du portefeuille de prêts du secteur bancaire.
- 1.6 Les autorités haïtiennes et la communauté internationale s'accordent à dire que la phase post-urgence est une occasion "de transformer le séisme en fenêtre d'opportunité<sup>6</sup>." Un accord existe aussi que *l'appui substantiel à long terme ciblé* est nécessaire pour qu'Haïti prenne la voie du développement durable capable de fournir à la fois la croissance économique et des solutions durables aux problèmes sociaux et environnementaux. Il est également reconnu qu'une forte appropriation haïtienne et une vision claire qu'Haïti peut être un pays prospère est une condition *sine qua non* pour un appui efficace à long terme. Des écoles reconstruites, l'accélération de l'enlèvement des débris, les progrès avec l'amélioration des routes et des indicateurs macro-économiques améliorés témoignent de modestes mais importants progrès<sup>7</sup>. Pourtant, le rythme de changement est d'une lenteur inquiétante.
- 1.7 Le [Plan d'Action](#)<sup>8</sup> post-séisme du GdH élaboré avec l'appui de la Banque et d'autres organismes multilatéraux établit la structure générale des actions pour favoriser une croissance à long terme et réduire la pauvreté. Adopté par les acteurs nationaux et internationaux, ce plan a agi comme un outil de coordination d'ensemble avant la création d'instances de coordination<sup>9</sup> plus formelles tandis que les donateurs l'ont utilisé pour orienter la conception de programme et la mise en œuvre de stratégie. Le plan envisage la reprise comme un long processus d'une décennie, il souligne la nécessité de créer des pôles de développement pour déconcentrer l'activité économique et met en relief l'importance d'améliorer l'accès aux services sociaux de base, tout en renforçant les institutions étatiques. Le Gouvernement Martelly embrasse ce plan et reconnaît que le temps est essentiel, car il cristallise sa tâche comme «Façonner aujourd'hui l'avenir d'Haïti". Son objectif est de parvenir à des progrès substantiels sur les quatre enjeux prioritaires (ou les 4 "E"), à savoir: (1) l'Etat de droit avec l'application améliorée de la loi grâce à une capacité accrue de l'administration publique, (2) L'éducation pour Tous; (3) l'Emploi, avec la construction des infrastructures de base clés et la création d'un environnement favorable aux affaires, et (4) l'Environnement, y compris la réhabilitation de l'environnement et la propriété foncière.

---

<sup>4</sup>Le séisme de magnitude 7 a causé des bouleversements sociaux et économiques énormes à P-aP et dans ses environs. Plus de 250.000 personnes sont décédées, et 15% de la population nationale a été directement affecté. Environ 300.000 maisons ont été totalement ou partiellement détruites et 20% des emplois ont été perdus. Les institutions sociales ont subi de lourdes pertes opérationnelles, suite au décès de nombreux fonctionnaires et à la destruction des infrastructures de ministères.

<sup>5</sup> "Etude d'impact du séisme du 12 Janvier 2010 sur le secteur privé haïtien", USAID, Winner, March 2010.

<sup>6</sup> Plan d'Action pour la Relance Nationale et la Reconstruction, page 3, mars 2010.

<sup>7</sup> Voir [Rapport Trimestriel Haïti HRG – Juillet 2011](#)

<sup>8</sup> Le Plan d'action pour la Relance et la Reconstruction nationales identifie immédiatement les initiatives clés pour la reconstruction et le développement économique d'Haïti. Cela comprend l'Evaluation des besoins post-désastre (EBPD) qui a été compilé avec l'aide de la BID, des Nations Unies, de la Commission Européenne et de la Banque Mondiale pour évaluer les besoins post-catastrophe. Pour préparer le diagnostic contenu dans l'EBPD, plus de 200 experts nationaux et internationaux dans huit équipes thématiques (gouvernance, environnement et gestion des risques de désastres, les secteurs sociaux, les infrastructures, la production, les thèmes transversaux, le développement territorial et l'analyse macroéconomique) ont terminé l'évaluation.

<sup>9</sup> Ces instances sont la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) et le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH).

## II. LA BID ET HAITI

- 2.1 Bien que la Banque ait accumulé une expérience considérable pendant ses 50 années de travail avec Haïti, les décisions prises par l'Assemblée des Gouverneurs (AG) à sa réunion annuelle de 2010 ont été déterminantes pour que la Banque avance vers la direction considérablement nouvelle présentée dans cette stratégie-pays<sup>10</sup>. L'AG a fixé un effort de dix ans pour aider à placer Haïti sur une trajectoire de croissance économique durable et améliorer la protection sociale. À la base, il y a un paquet d'aide financière important constituée par l'annulation de la balance de la dette d'Haïti envers la Banque<sup>11</sup>, la conversion des soldes non décaissés des prêts financés par le FOS en subventions et l'allocation de nouvelles ressources concessionnelles sur une base ponctuelle à partir du renflouement du FOS. Regardant vers l'avenir, l'AG a également accepté en principe et sous réserve de son approbation annuelle de transférer chaque année 200 M\$ US des revenus du Capital Ordinaire à la facilité de subventions de 2011 à 2020. Cette offre, et la possibilité de penser, planifier et exécuter avec le GdH une stratégie à long terme, place la Banque dans une position unique de leadership sur le développement d'Haïti, avec des responsabilités de mobiliser l'engagement à long terme de la communauté internationale envers Haïti ; un rôle qui sera renforcé dans un avenir prévisible.
- 2.2 Les décisions de l'AG sans précédent à propos du paquet financier en faveur d'Haïti sont appuyées par des ressources administratives, techniques et logistiques élargies. L'accroissement du programme et des demandes d'information suite au séisme est assuré par un nouveau département pays basé à Washington, DC<sup>12</sup> tandis que la Représentation renforcée avec de nouvelles ressources professionnelles incluant pour la première fois des spécialistes en secteur privé est maintenant bien placée pour répondre à une augmentation des tâches opérationnelles. La Banque a une connaissance sectorielle importante acquise à travers la préparation et l'exécution de son portefeuille existant (voir [Rapport de Portefeuille](#)) ainsi que l'expertise pour jouer un rôle de leadership avec le GdH et les autres principaux acteurs haïtiens.
- 2.3 Dans ce contexte et prenant pour acquis la disponibilité des ressources mises à la disposition par la facilité de dons dans le cadre de l'augmentation du capital général, cette stratégie fixe le cadre pour la collaboration de la Banque et un travail conjoint avec le GdH et la communauté des bailleur de fonds internationaux.

## III. SECTEURS PRIORITAIRES

- 3.1 Cette SP définit la vision de la Banque pour Haïti 2020 comme un pays qui a dépassé la relance et est capable de créer des emplois ainsi que d'améliorer les revenus et la qualité de vie de ses habitants. La SP s'appuie sur l'Actualisation de la Stratégie de Pays (ASP) approuvée par le Conseil d'Administration en juillet 2010<sup>13</sup>, définissant les priorités sectorielles spécifiques et reconnaît l'importance du renforcement des capacités institutionnelles par le biais des entités gouvernementales avec un accent sur les secteurs prioritaires<sup>14</sup>. Elle embrasse le principe que les bénéfices nationaux augmentent avec une distribution plus spatialement équitable des activités économiques et les opportunités associées ainsi que l'argument selon lequel les centres de croissance régionaux peuvent être promus par une série d'investissements sectoriels diversifiés. Tout en finançant les investissements à Port-au-Prince et dans d'autres régions, la Banque appuiera aussi l'objectif du gouvernement de déconcentrer l'activité économique par l'augmentation des opportunités économiques dans les régions. Le GdH a identifié des pôles régionaux

<sup>10</sup> Voir Document AB-2728 qui présente la Déclaration de Cancun.

<sup>11</sup> Cette offre fait partie de la Neuvième Augmentation Générale de Capital de la Banque (AGC), voir Document AB-2764.

<sup>12</sup> Le Groupe de Réponse à Haïti a été créé par une décision de la Haute Gérance en mars 2010. Document GN-2563.

<sup>13</sup> En novembre 2007, la Banque a approuvé la Stratégie-pays (SP) avec Haïti pour 2007-2011 (GN-2465), laquelle a été révisée après le séisme. L'Actualisation de la Stratégie-pays (ASP) a été approuvée en juillet 2010 (GN-2465-2).

<sup>14</sup> Ainsi, la SP implique des actions au niveau local et international (commerce et investissement) combiné permettant un plus grand impact de développement et une plus grande efficacité dans la réduction de la pauvreté.

de développement économique en dehors de la capitale et la Banque a accepté la demande de mener le développement d'un pôle de croissance économique nord (PCEN).

3.2 Basée sur un dialogue approfondi avec le Gouvernement haïtien et la société civile sur les défis de développement auxquels le pays fait face, les priorités comme en témoigne le Plan d'Action, les discussions avec d'autres principaux intervenants haïtiens et reconnaissant la force et le leadership de la Banque comparés à d'autres bailleurs de fonds, son expérience sectorielle et de coordination et sa connaissance, cette SP cible les efforts de la Banque dans six secteurs prioritaires qui ont le potentiel de transformer substantiellement et durablement l'économie et la société haïtiennes. Ce sont: (i) l'éducation, (ii) le développement du secteur privé, (iii) l'énergie, (iv) l'eau et l'assainissement, (v) l'agriculture, et (vi) le transport. La Banque n'investira pas seulement pour améliorer les services du secteur public et la qualité des dépenses publiques, mais aussi pour financer des activités qui appuient le développement d'Haïti par le biais d'une expansion du secteur privé. La justification étant que les investissements du secteur public sont essentiels pour améliorer l'efficacité et la fiabilité de l'alimentation en électricité, assurer la meilleure circulation des biens et des personnes pour améliorer le bien-être social, ces avantages seront pleinement réalisés si un nombre croissant d'entreprises privées est capable de créer des emplois, améliorer les marchés et générer des richesses et des revenus, en particulier les petites et moyennes entreprises possédées par des femmes et des hommes peuvent créer de l'emploi, améliorer les marchés et générer la richesse et les revenus. Ceci créera à son tour des cycles vertueux avec une classe moyenne élargie payant des impôts et essentielle pour appuyer le processus de réforme.

3.3 Pour réaliser la vision de l'AG sur la prospérité future d'Haïti, et pour changer les perceptions nationales et internationales sur le potentiel d'investissement en Haïti, les fenêtres de la Banque du secteur privé auront un rôle central et leur engagement devrait augmenter au cours de la durée de la SP. Au-delà des secteurs prioritaires identifiés, SCF, IIC et OMJ financeront également des projets NSG dans les domaines suivants: (i) la fabrication, en particulier les principaux sous-secteurs comme le textile, (ii) le tourisme - la reconstruction d'hôtels et les services facilitant le tourisme, (iii) les télécommunications et la connectivité, et (iv) la reconstruction des infrastructures du secteur santé. Le MIF prévoit des interventions en matière de micro-finance et l'accès au financement pour les populations qui ne sont pas desservies, les industries légères et le tourisme durable. La Banque collabore à la conception du cadre réglementaire et au renforcement institutionnel pour faciliter l'utilisation des PPP dans les secteurs prioritaires SP.

3.4 La SP en conformité avec le GdH anticipe des actions intégrées à travers les différents secteurs prioritaires pour atteindre des résultats de développement durables. La SP est alignée avec les cibles prioritaires du programme de prêts GCI-9 et, lorsqu'elles sont appliquées, elles contribueront de manière significative à: l'équité et la réduction de la pauvreté (des investissements de l'éducation, de l'agriculture, du secteur privé, de l'eau et de l'assainissement); l'atténuation du changement climatique (avec des opportunités en matière d'énergie, agriculture, eau et assainissement) et la coopération régionale et l'intégration (avec les transports, l'agriculture et le développement du secteur privé). De manière générale, toutes les approbations relatives à Haïti contribueront à atteindre la cible C & D.

## **A. Education**

3.5 Une opportunité de lancer un vaste plan à long terme pour la réforme de l'éducation a émergé pour le GdH depuis le séisme. Durant la seconde moitié de 2010, le Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle (MENFP) et la Commission Présidentielle sur l'Education, avec le soutien de la Banque, ont élaboré une stratégie pour un système éducatif au niveau national, universellement accessible, sans frais de scolarité et financé publiquement. Adoptée par le nouveau gouvernement, la stratégie de réforme éducative fournit le cadre pour aborder les faiblesses du secteur, nombreuses de nature structurelle, et signaler que l'amélioration de l'éducation est au centre du développement post-séisme.

3.4 Le tremblement de terre a mis en exergue tous les défis d'éducation, y compris l'accès limité et les étudiants ayant dépassé l'âge scolaire (suragés), une éducation de qualité inégale et faible avec des taux élevés d'abandon scolaire ainsi que la capacité limitée du ministère de tutelle pour réglementer et superviser un secteur caractérisé par la prédominance des fournisseurs non publics<sup>15</sup>. En effet, le gouvernement possède et gère seulement 8% des écoles des années 1-9<sup>16</sup>, et 112 districts sur 565 dans le pays manquent d'écoles publiques. Alors que le séisme a détruit environ 25% de toutes les écoles et 70% des Centres Techniques et Professionnels, il a également affecté la capacité des parents de payer pour la scolarisation vu que le nombre de ménages à deux revenus a chuté de 66 à 17,5%<sup>17</sup>. Un résultat est qu'environ 500 000 enfants en âge de fréquenter le cours primaire ne sont plus à l'école actuellement<sup>18</sup>. En matière d'éducation, la plupart des enfants fréquentent des écoles qui sont mal conçues et manquent de services fondamentaux et de matériel didactique essentiel<sup>19</sup>. La moitié des enseignants du secteur public manque de qualifications de base, 79% n'ayant reçu aucune formation initiale et moins que 35% des enseignants du préscolaire sont qualifiés, la qualité de l'éducation est faible. Les programmes existants sont faiblement appliqués et l'articulation fragile des programmes à travers tous les niveaux scolaires entrave les possibilités d'apprentissage contribuant ainsi considérablement à la faible qualité de l'éducation dans la plupart des écoles<sup>20</sup>. La conséquence est que les adultes haïtiens ont le taux d'analphabétisme le plus élevé dans la région des Caraïbes et les enfants sont bien au-dessous de leurs pairs dans le calcul de base et les compétences de lecture et d'écriture<sup>21</sup>. Les opportunités de formation technique et professionnelle sont rares pour la jeunesse, principalement du côté de l'offre et on sait peu sur la qualité. De même, l'absence de régulation de l'enseignement supérieur et un manque de soutien du secteur public engendrent des institutions de faible qualité et un flux d'étudiants qui cherchent leur avenir éducatif à l'étranger, principalement en République Dominicaine<sup>22</sup>.

3.5 La Banque appuiera la réforme de l'éducation du Gouvernement haïtien et son objectif d'*éducation gratuite pour tous*, avec un financement visant à améliorer: (i) la demande et l'offre de l'éducation par la construction de nouvelles écoles avec des infrastructures de qualité et des dispenses de scolarité visant à réduire les coûts éducatifs des ménages, (ii) la qualité de l'éducation de base à l'aide des fournitures et manuels scolaires ainsi que le développement d'un nouveau programme national incluant les questions de santé publique avec la formation améliorée des enseignants, et (iii) la qualité de l'enseignement supérieur et la formation technique et professionnelle. L'appui financier et technique de la Banque sera considérable et proportionnel à l'importance vitale d'assurer que la réforme de l'éducation se concrétise.

3.6 Le renforcement institutionnel est au centre de la stratégie d'éducation de la Banque comme le MENFP fait face à une myriade de défis en matière de planification des ressources, gouvernance, capacité de supervision et de renforcement du partenariat avec les établissements d'enseignement privés. De même, le *Fond d'Assistance Economique et Sociale* (FAES), organisme public chargé de la construction des infrastructures et équipements scolaires, a besoin de capacités additionnelles de planification, d'exécution et de coordination pour répondre aux demandes supplémentaires associées à un programme de

<sup>15</sup> EBPD 2010 et MENFP Plan d'Education Plan 2010.

<sup>16</sup> "Les étudiants et le marché scolaire en Haïti". G. Demombynes, et.al. Recherche de Politique, Document de Travail, Banque Mondiale 2010.

<sup>17</sup> PDNA 2010.

<sup>18</sup> La fiabilité des données est faible et obsolète. Face à cette situation, la Banque soutient le recensement en cours de 2011 conçu pour mettre à jour les données du recensement des écoles en date de 2003. La Banque continuera à appuyer l'amélioration des données pour l'élaboration des politiques, le suivi et l'évaluation.

<sup>19</sup> La situation du matériel est exacerbée par les méthodes d'enseignement bilingue (Créole et Français) et une absence de matériel en créole

<sup>20</sup> L'actuel programme préscolaire à partir des années 1980 a été actualisé en 2001. Au niveau «fondamental» ou primaire, l'utilisation des programmes développés au sein de la Réforme Educative de 1982 a été sapée par le manque de matériel d'apprentissage, la formation des enseignants et la planification pour appuyer la réforme. L'enseignement supérieur est mal réglementé, le secteur public est absent, et la qualité de l'enseignement est faible.

<sup>21</sup> L'évaluation de la lecture est faible dans les petites classes (EGRA), Research Triangle Institute (RTI), 2009

<sup>22</sup> Quelque 100,000 étudiants étaient des étudiants de l'enseignement supérieur en 2010: un ratio de 985 étudiants pour 100,000 haïtiens. Quarante pour cent a étudié dans des universités privées.

construction scolaire élargi. Les activités de renforcement institutionnel seront déterminées par une étude<sup>23</sup> appuyée par la Banque sous les auspices du bureau du Premier Ministre.

3.7 Les risques sont inhérents à l'audace des réformes. Un déficit de financement qui réduirait l'envergure de la couverture est abordé par les actions du Gdh pour augmenter de nouvelles recettes pour l'éducation et table des bailleurs de fonds du secteur éducatif qui est en train de mobiliser le soutien des bailleurs de fonds et d'autres ressources relatives à la réforme. La Banque a pris des engagements spécifiquement pour équilibrer ses propres contributions en levant des fonds des donateurs traditionnels et non traditionnels. L'exécution est aussi un risque. Le diagnostic actuellement en cours permettra d'identifier les mesures pour s'assurer que le Fond d'assistance économique et sociale (FAES) jouisse de la capacité de gestion pour obtenir des infrastructures construites et que le MENFP construise ses capacités réglementaires et normatives.

## **B. Développement du Secteur Privé**

3.8 L'entrée de la Banque dans le développement du secteur privé survient à un moment où les autorités haïtiennes envisagent un secteur privé beaucoup plus fort et plus dynamique et en particulier le développement national d'un "chaînon manquant" segment de l'emploi de petites et moyennes entreprises et des entreprises de création de richesse. [Le Gouvernement](#) a quatre objectifs à long terme: (i) la promotion des investissements étrangers par le biais du commerce, la compétitivité et le renforcement institutionnel, (ii) la création de mécanismes de financement du secteur privé qui catalysent les prêts des institutions financières locales grâce au partage des risques, (iii) l'amélioration d'une culture entrepreneuriale et (iv) l'établissement de pôles de développement supportant un ensemble diversifié de secteurs économiques à fort potentiel de croissance.

3.9 Le secteur privé a subi près de 70% des dommages totaux estimés et des pertes causées par le tremblement de terre (\ 7.9 Md\$ US), avec la part du secteur productif estimée à une perte fiduciaire de US\$3.4b. Les petites entreprises ont été particulièrement touchées (environ 75% des petites entreprises) et les micro-entreprises rendues non opérationnelles, selon l'Enquête sur l'Evaluation des Dommages aux PME tandis que les micros, petites et moyennes entreprises ont subi 65% des pertes du secteur productif. Le défi pour le développement du secteur privé, en particulier les PME, est de résoudre: (i) le manque de gouvernance et un environnement d'affaires pauvres avec un cadre faible pour l'investissement privé et l'activité commerciale, (ii) l'accès limité à des prêts d'investissement et un manque global de capitalisation des entreprises, (iii) l'insuffisance du capital humain caractérisé par une main-d'œuvre non qualifiée et les compétences de gestion faibles et (iv) l'activité économique centralisée. Ces facteurs de perception de risques (politique, social, sectoriel et naturel) de l'économie entravent les investissements étrangers et locaux. Avec de plus gros volumes de ressources des donateurs investis dans des projets du secteur public, le moment est propice pour avoir un effet de levier sur le secteur privé petit et moyen en s'attaquant aux défaillances du marché et en établissant des mécanismes de transfert des risques pour encourager l'investissement privé.

3.10 Dans un contexte où 95% des entreprises en Haïti sont informelles<sup>24</sup>, toute stratégie de promotion d'un secteur privé haïtien dynamique doit aborder la formalisation des entreprises. Avec des incitations appropriées pour la formalisation des PME et des investissements, Haïti sera mieux placé pour: (i) dynamiser la classe moyenne à l'échelle nationale, (ii) distribuer largement les bénéfices de l'effort de mieux reconstruire Haïti à la fois aux nouvelles entreprises locales et à celles qui sont en expansion, et (iii) d'augmenter le flux des recettes fiscales de leur faible niveau actuel (moins de 11% du PIB 2011) pour réduire la dépendance des bailleurs de fonds internationaux pour le soutien budgétaire.

---

<sup>23</sup> Projet 1821/SF-HA.

<sup>24</sup> Commission Présidentielle haïtienne sur la Compétitivité, 2010.

- 3.11 Pour appuyer le plan de développement du secteur privé du GdH, le Groupe BID va promouvoir l'investissement privé pour créer des emplois, réaliser à moyen terme une croissance durable et réduire la pauvreté à long terme. Il est prévu que de faciliter les biens publics avec des IED à grande échelle généreront la demande de biens et services locaux, qui à leur tour créeront de nouveaux marchés pour l'expansion et le lancement de PME locales. L'accent sera mis sur: (i) l'amélioration du cadre institutionnel de l'investissement local et étranger grâce à des réformes (comme celles qui simplifient l'enregistrement des entreprises et le processus de permis de construction), (ii) la promotion de la formalisation des PME existantes et nouvelles par le biais des mécanismes d'offre et de demande, des mécanismes pour l'accès au crédit et aux capitaux, des Services de Développement Commercial et de la formation en développement du personnel, (iii) l'appui aux initiatives visant à la création et à l'accroissement des PME dans des secteurs stratégiques nationaux, et (iv) la promotion des investissements dans les infrastructures commerciales<sup>25</sup> appropriées d'une manière coordonnée et articulée avec les investissements sectoriels spécifiques pour maximiser leur impact sur l'économie locale. La plupart des activités sont à l'échelle nationale, mais certaines cibleront les opportunités d'affaires découlant des investissements du secteur public et l'IED escompté dans le PCEN.
- 3.12 De fortes entrées de capitaux étrangers et de subventions et des opportunités de commerce extérieur liées aux accords internationaux créent des conditions pour le développement robuste du secteur privé. Le risque dans cette situation est la stabilité politique et macroéconomique relative d'Haïti. L'instabilité affaiblit les forces du marché permettant l'investissement privé (étranger et local) et encourageant les nouveaux entrepreneurs à créer des entreprises. Les mesures d'atténuation macro-économiques comprennent l'accord FMI-GdH au titre du Programme de Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) couvrant la période juillet 2010 à juillet 2013.

## C. Energie

- 3.13 Les défis auxquels fait face le secteur énergétique, en particulier ceux liés à la production, la transmission et la distribution d'électricité ainsi que le cadre institutionnel associé ont entravé le développement national d'Haïti depuis plus de deux décennies. Le contexte post-séisme a facilité la collaboration sans précédent entre le GOH, la BID, Banque Mondiale et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique au cours de la préparation d'un document de politique du secteur énergétique et la mise en œuvre initiale de ses recommandations. La capacité d'Haïti de réaliser son potentiel de fabrication et de transformation agricoles et de répondre à sa situation financière dépend essentiellement de la mise en œuvre de réformes réussies.
- 3.14 Le séisme a provoqué des dommages considérables mais pas catastrophiques aux infrastructures du secteur de l'énergie, il a détérioré un service déjà médiocre<sup>26</sup> et a perturbé les opérations commerciales de l'*Electricité d'Haïti* (EDH). Les dommages directs au système d'alimentation ont été estimés à environ 20 M\$ US; une somme modeste par rapport aux dommages subis par d'autres secteurs ou à l'investissement nécessaire pour fournir un service adéquat aux clients actuels et potentiels<sup>27</sup>. La perte de recettes attendue associée à la perturbation de la facturation et du recouvrement a été d'environ 37 M\$ US pour la période de février 2010 à avril 2011.

---

<sup>25</sup>Ceci inclut la construction du Parc Industriel Nord, les infrastructures de Télécommunications et les approches de Promotion de Partenariat Public-Privé (PPP) quand cela est nécessaire et faisable.

<sup>26</sup> L'accès à l'électricité en Haïti est le plus faible dans la région ALC.

<sup>27</sup> EBP 2010.

- 3.15 Le coût élevé<sup>28</sup> et le manque de fiabilité de l'électricité entravent la croissance économique d'Haïti. Plus de 60% de la population n'a pas accès à l'électricité et celle qui y a accès reçoit environ 10 heures de service quotidien. Dans les zones rurales, seulement 5% ont accès à l'électricité. Des niveaux élevés de pertes techniques et commerciales (les pertes communes sont supérieures à 60% et l'Indice de Recouvrement des Coûts [IRC] est tombé en dessous de 30% post-séisme), combinées avec une culture enracinée de non-paiement signifient que l'EDH est insolvable. L'EDH continue à fonctionner grâce à des transferts annuels de la trésorerie de plus de 100 M\$ US, une ponction sérieuse sur les finances publiques. A la racine de la situation opérationnelle et financière faible de l'EDH et du mauvais service d'électricité il y a la gouvernance - le manque de mécanismes formels indépendants de régulation et de surveillance - et des défauts de gestion avec l'absence de comportements d'entreprise en fonction de la performance, ce qui signifie que l'entreprise n'a pas produit les états financiers vérifiés depuis 2005. L'inexistence des capacités de planification stratégique a laissé le pays avec neuf petits réseaux locaux séparés, mais pas de réseau national, et une capacité de production installée de 150 MW alors que la demande nationale est estimée à plus de 500 MW. La substitution des sources d'énergie plus durable pour le bois à brûler et le charbon de bois comme source principale d'énergie pour la cuisson et le chauffage industriel demeurent un défi majeur. La réduction de l'utilisation de la biomasse afin de prévenir l'épuisement de la superficie forestière d'Haïti est une haute priorité.
- 3.16 La Banque a pour objectif la durabilité institutionnelle, opérationnelle et financière. Les actions de la Banque viseront donc à: (i) mettre en œuvre un cadre institutionnel et réglementaire adéquat contribuant à la modernisation du secteur et rendant l'énergie améliorée disponible et abordable; (ii) améliorer l'efficacité opérationnelle et la viabilité financière de l'EDH, (iii) aider le pays à augmenter la capacité de production, établir un réseau national de transmission et amplifier un système de distribution plus efficace, et (iv) investir dans les technologies d'énergie renouvelable. Les interventions GNS sont prévues, par le biais de SCF, pour investir dans la transmission et la génération quand des cadres réglementaires stables permettent des concessions et PPP.
- 3.17 Le principal risque pour la réforme du secteur de l'énergie est l'entrave de la part des gouvernementaux multiples dans le secteur avec des rôles et responsabilités mal définis. Ce risque est adressé dans le cadre du processus de la réforme commencé avec un document de politique sectorielle énergétique Gouvernement - Bailleurs de Fonds du secteur énergétique, qui a conduit à un protocole d'entente avec des engagements spécifiques convenus par le Gouvernement haïtien, la BID et le Gouvernement américain. Ces engagements seront révisés au cours de la période 2011-13 dans le cadre des opérations de réforme sectorielle proposée par la Banque qui, de concert avec les programmes d'investissement, sera conçue pour étendre la couverture d'électricité et créer une EDH commercialement viable et efficace.
- 3.18 La Banque renforcera la coordination avec d'autres donateurs importants du secteur - l'USAID et la Banque Mondiale - tout en cherchant l'incorporation d'autres acteurs dans le processus de réforme pour répondre à la nécessité d'accroître la production d'électricité.

#### **D. Eau et Assainissement**

- 3.19 Au moment du séisme, la réforme du secteur eau et assainissement était déjà en cours. Ce processus a commencé avec la *Loi Cadre 2009 portant sur l'Eau Potable et l'Assainissement* qui a créé la Direction Nationale d'Eau et Potable et d'Assainissement (DINEPA) comme entité responsable de la transformation du secteur, notamment la transition vers une structure institutionnelle décentralisée.
- 3.20 L'état du secteur eau et assainissement avant le séisme était alarmant, constituant un risque de santé publique et les défis existant ont été exacerbés après le séisme. La couverture globale en eau potable est

---

<sup>28</sup> Le coût de l'électricité en Haïti est 32.5 centimes/kw tandis que la moyenne pour l'Amérique Centrale est 14 centimes/kw.

faible, avec 50% de la population urbaine y ayant accès et seulement 30% dans les zones rurales. L'offre est peu fiable et souvent non vérifiée avec certains systèmes enregistrant plus de 90% de la consommation d'eau non comptabilisée. À Port-au-Prince, récemment la couverture des services d'eau potable a nettement diminué et est actuellement estimée couvrir entre 10 à 15% de la population de la capitale. La plupart des communautés rurales dépendent de sources non sûres telles que l'eau des rivières, de l'irrigation et de pluie. Haïti a peu de services d'assainissement: il n'existe aucun système d'égout et la plupart des ménages utilisent des latrines rudimentaires. Seulement 29% des ménages urbains et 10% des ménages ruraux ont accès aux systèmes d'assainissement. Le pays n'a pas les sites d'ensevelissement sanitaires, les déchets solides sont donc évacués dans des décharges à ciel ouvert sans contrôles sanitaires<sup>29</sup>. Après le séisme, ce problème s'est aggravé car une partie substantielle des 40M tonnes de débris a trouvé son chemin à la seule installation de déchets solides de la capitale à Truitier. Sans un cadre institutionnel avec les capacités techniques et de gestion adéquates, le Gouvernement haïtien a été incapable d'élaborer une stratégie pour la gestion des déchets solides (GDS).

3.21 La Banque continuera à soutenir la réforme de la gestion de l'eau et la GD<sup>30</sup> et avec ses partenaires financera les services améliorés. Les investissements se concentreront sur: (i) l'expansion, la réhabilitation et la gestion des services d'eau à Port-au-Prince, (ii) la réhabilitation, l'expansion et la gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les villes secondaires et les zones rurales des départements ciblés, et (iii) GDS améliorée à Port-au-Prince.

3.22 Le risque principal est que, dû à la mauvaise gestion, au mauvais entretien et à l'insuffisance des ressources financières nationales, les investissements antérieurs requièrent invariablement des réparations financées par des ressources supplémentaires de la Banque pour atteindre leur durée de vie utile. Pour atténuer ce risque, les structures tarifaires adéquates seront conçues et mises en œuvre et les opérateurs internationaux engagés pour aider les opérateurs locaux à gérer les systèmes et former le personnel local. L'augmentation significative de la charge de travail de la DINEPA constitue également un risque qui sera atténué par du personnel supplémentaire, l'assistance technique et la formation ciblées ainsi que l'engagement des services spécialisés par le biais d'une firme consultante spécialisée en gestion de projet.

3.23 La Banque continuera à coordonner avec l'AECID, l'Agence Espagnole de Coopération, la réforme du secteur de cofinancement et des opérations d'investissements. En tant qu'agence principale dans la table sectorielle, la Banque continuera à aider à coordonner les activités des organisations multilatérales, bilatérales et des ONG<sup>31</sup> à l'appui du programme d'eau et d'assainissement et les programmes connexes de santé publique.

## **E. Agriculture**

3.24 Le GdH, le secteur privé, les donateurs et les ONG conviennent que le soutien du secteur agricole doit s'attaquer aux problèmes structurels du secteur. La vision pour le développement agricole présentée par le GdH en 2010 [Plan National d'Investissement Agricole](#) (PNIA) est le cadre de la stratégie sectorielle de la Banque pour le dialogue sectoriel avec les autorités.

3.25 L'agriculture joue un rôle important dans l'économie haïtienne, contribuant à 25% du PIB, ce qui représente environ 50% de l'emploi global, 66% de l'emploi dans les zones rurales et 75% de l'emploi dans les ménages à faible revenu. La géographie d'Haïti est montagneuse (80% de la région de la surface)

<sup>29</sup> Port-au-Prince génère environ 1,600 Tonnes de déchets solides par jour.

<sup>30</sup> Pour renforcer le cadre d'opérations pour la gestion des déchets solides et l'assainissement à Port-au-Prince, la Banque préparera une Coopération Technique pour financer la préparation d'un Plan Directeur.

<sup>31</sup> Les agences en eau et assainissement sont: l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne (CEE), l'UNICEF, la Banque Mondiale, la plateforme d'ONG et plus récemment la Banque de Développement Caraïbes (BDC).

et ne se prête pas à la production de grandes cultures (28% sont des terres arables); l'exception étant les grandes vallées irriguées<sup>32</sup> telles que la vallée de l'Artibonite, un des principaux actifs d'Haïti en ressources agricoles et naturelles<sup>33</sup>. La pauvreté et l'extrême pauvreté sont beaucoup plus fréquentes dans les zones rurales, où 88% vivent en dessous du seuil de pauvreté<sup>34</sup>. L'importance globale de l'agriculture a diminué, en raison de pertes de productivité résultant de l'épuisement des ressources naturelles, l'accès limité aux services agricoles<sup>35</sup>, l'absence de droits de propriété garantis, les coûts élevés<sup>36</sup> pour l'accès au marché, l'extrême vulnérabilité aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, ainsi que la faiblesse des institutions publiques. Les régions du Nord<sup>37</sup> et de l'Artibonite<sup>38</sup> ont un potentiel pour un plus grand développement agricole. Les deux régions ont des sols fertiles, des écosystèmes diversifiés favorables à un large éventail de cultures, des systèmes d'irrigation existants ainsi qu'un fort potentiel pour le développement de l'irrigation complémentaire alimentée par les rivières et les eaux souterraines. L'emplacement des deux régions signifie aussi qu'elles ont un accès facile au marché dominicain avec sa demande pour les produits agricoles frais. Ces régions ont également un fort potentiel pour développer la compétitivité des exportations vers d'autres partenaires de la CARICOM et d'autres Iles des Caraïbes tout en répondant à un accroissement anticipé de la demande alimentaire urbaine.

3.26 Le programme de la Banque se concentrera substantiellement sur les régions du Nord et l'Artibonite dans le but de protéger l'environnement, répondre au changement climatique, améliorer la sécurité alimentaire, renforcer durablement les chaînes de valeur et créer des emplois. Cela se fera en: (i) renforçant le dialogue sur les politiques agricoles, en particulier pour améliorer la qualité des dépenses publiques agricoles, (ii) investissant dans la protection contre les inondations en milieu rural et les infrastructures d'intensification agricole (expansion, réhabilitation et protection des systèmes d'irrigation et construction d'ouvrages hydrauliques de petite collines) pour améliorer la productivité agricole, (iii) promouvant des pratiques agricoles durables, notamment l'agroforesterie, et les pratiques fondées sur la culture des arbres, l'adaptation au changement climatique, par le biais des transferts de technologie, (iv) modernisant les services agricoles, et (v) facilitant la régularisation du régime foncier en milieu rural. Les interventions NSG sont prévues; avec l'appui SCF aux projets agro-industriels avec de nouvelles technologies de production et IIC se concentrant sur la promotion des exportations agricoles; l'objectif du FOMIN est de renforcer les chaînes de valeur agricoles et l'accès des producteurs au crédit et à la formation, et l'introduction de meilleures pratiques régionales.

3.27 Les risques sectoriels comprennent les effets nocifs potentiels des catastrophes naturelles sur les résultats attendus du projet, notamment les augmentations prévues des revenus des agriculteurs. Les mesures d'atténuation comprennent l'amélioration des infrastructures et de la gestion des bassins versants, la promotion de l'agriculture durable et l'amélioration des systèmes de prévention des catastrophes naturelles financés par d'autres initiatives régionales. Il y a un risque que l'inefficacité retarde l'exécution de projet et les décaissements et à son tour, réduise l'impact du financement de la Banque. Pour atténuer ce risque, la Banque soutiendra les réformes institutionnelles et le renforcement ministériel avec l'assistance technique et la formation fournies aussi aux Unités d'Exécution.

3.28 La Banque et d'autres donateurs ont aligné leurs programmes avec le PINA. La Banque Mondiale va contribuer à renforcer la capacité de gestion du Ministère; l'USAID et l'USDA préparent conjointement

---

<sup>32</sup> "Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages en Haïti (ECVH)"; Institut FAFO / IHSI, 2001.

<sup>33</sup> Le bassin versant de l'Artibonite couvre 9,500 kilomètres carrés, dont 6,500 se trouvent en Haïti (plus du ¼ de la masse terrienne d'Haïti). Ainsi, approximativement les 30,000 hectares irrigables dans la Vallée de l'Artibonite ont eu pendant longtemps une importance stratégique pour l'économie haïtienne.

<sup>34</sup> NAIP, MARNDR, 2010.

<sup>35</sup> Ces services sont l'agriculture, la santé, la sécurité alimentaire et les systèmes d'innovation de technologies agricoles.

<sup>36</sup> Les agriculteurs détenant des titres de propriété gagnent 19 pourcent plus que leurs pairs sans titres, contrôlant d'autres facteurs de production. Document no. 2, MARNDR et Banque Mondiale. 2005.

<sup>37</sup> "Les filières agricoles de la région nord ; Diagnostic et potentiel de développement", Paul, G; BID-USAID-UE, 2011.

<sup>38</sup> "Elaboration de stratégies de compétitivité pour des entreprises agricoles en Haïti: analyse sommaire des produits des filières"; BID, 2011.

un programme visant à améliorer l'éducation et les services de formation, et le Japon a repris son programme KR2 conçu pour accroître la disponibilité nationale des intrants agricoles, notamment des engrais. La coordination sectorielle se fait par le biais du groupe de bailleurs sur l'agriculture où la Banque joue un rôle de premier plan, et les tables sectorielles mensuelles représentent le mécanisme de coordination officielle entre le Ministère et les donateurs.

## F. Transport

3.29 Les transports en Haïti, qu'ils soient par voie terrestre, aérienne ou maritime, sont contraints par les limites critiques provenant des niveaux historiquement bas des investissements et des faiblesses chroniques dans les institutions sectorielles. Il a été demandé à la Banque par le Gouvernement haïtien de financer les investissements dans des projets prioritaires identifiés dans le Programme d'Appui au Développement du Secteur des Transports en Haïti (PSDTH).

3.30 Le transport routier est le mode de transport prédominant, même si le réseau routier national offre une couverture limitée tout en étant mal entretenu. Le réseau routier de 3,608 km comprend 950 km de routes nationales (reliant les principales villes), 1,315 km de routes départementales ou secondaires et 1,343 km de routes tertiaires ou rurales<sup>39</sup>. À peine 5% du réseau routier sont en bon état<sup>40</sup>, tandis que 80% sont en mauvais ou très mauvais état. Seulement 10% du réseau routier reçoivent une certaine forme d'entretien. Le séisme a provoqué des pertes et dommages au réseau routier interurbain en particulier dans les départements de l'Ouest, des Nippes et du Sud-est. Le transport maritime a son nœud principal dans le port de Port-au-Prince, qui a mobilisé 170 000 TEU<sup>41</sup> en 2009. Les dégâts du séisme ont été importants, la jetée Nord (le plus grand port) a été détruite, alors qu'une partie de la petite jetée Sud a coulé. Un arrangement temporaire de barge a rétabli le débit de cargaison, et devrait suffire pour les 3 à 4 prochaines années jusqu'à ce qu'une solution permanente soit construite. Le tremblement de terre a causé des dégâts importants à l'aéroport<sup>42</sup> en réduisant la capacité annuelle de l'aéroport principal d'Haïti (Aéroport International *Toussaint Louverture* - AITL) à 500,000 passagers/an, soit nettement en dessous des niveaux de la demande actuelle. Des infrastructures portuaires et aéroportuaires dégradées sont des entraves économiques: augmentant les coûts logistiques pour les importations et les exportations, gênant l'arrivée en douceur des touristes et perpétuant l'isolement relatif d'Haïti. Parallèlement, le Ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC) a des difficultés à s'acquitter de ses fonctions de manière efficace en raison de contraintes budgétaires et institutionnelles; ce ministère est responsable de l'administration, gestion, contrôle, régulation et planification de tous les investissements dans les infrastructures de transports.

3.31 Avec son financement la Banque appuiera les investissements du GdH dans: (i) la réhabilitation et l'amélioration du réseau routier primaire pour consolider un système de routes nationales qui fournit une connexion sûre et fiable entre les principales villes d'Haïti, (ii) la réhabilitation ou l'amélioration des routes stratégiques dans les réseaux secondaires et tertiaires pour améliorer l'intégration physique, améliorer l'accès aux zones rurales, et soutenir les secteurs productifs à fort potentiel de développement économique agricole; (iii) l'amélioration et la consolidation des activités d'entretien routier en vue d'accroître la durabilité des investissements, (iv) la création et le renforcement des institutions sectorielles de la planification, la construction, l'entretien et l'exploitation du réseau routier, (v) l'analyse de l'air et la gestion du secteur maritime, le développement d'un document de politique couvrant les deux secteurs et l'accord avec le GdH et d'autres donateurs sur le chemin pour la réforme et les options de politiques; et (vi) l'amélioration de la connectivité internationale du pays avec la reconstruction et

<sup>39</sup>Ces chiffres traduisent des niveaux de densité du réseau routier bien en dessous de la moyenne pour LAC.

<sup>40</sup> Une route en bonne condition signifie que l'IRI est moins que 4m/km.

<sup>41</sup> Unité équivalant à vingt pieds.

<sup>42</sup> La piste a subi des fissures, la tour de contrôle a été détruite, le terminal international de passagers a été endommagé, ainsi que les réseaux d'eau, de communications et de surveillance à distance et l'aérogare

l'amélioration de l'AITL et l'amélioration du port maritime de Port-au-Prince. La coopération technique pour la collecte des données, la planification stratégique et la planification de l'entretien sera financée au cours de la période de SP. Les Interventions SCF financées par NSG sont prévues dans les ports et aéroports, sitôt que les cadres réglementaires stables permettent des concessions et PPP.

3.32 Les principaux risques sectoriels portant sur les dépassements de coûts évitables en raison de la faiblesse du MTPTC et les prix élevés imprévus des travaux de génie civil découlant de l'approvisionnement limité de sociétés de construction. Pour atténuer ces risques, la Banque financera des activités visant à renforcer la capacité du MTPTC pour planifier, exécuter et suivre l'exécution du projet. L'engagement des donateurs pour financer les investissements sectoriels importants devrait démontrer aux entrepreneurs étrangers que les opportunités d'affaires existent à court, moyen et long terme, renforçant ainsi la concurrence dans le marché de la construction.

3.33 En plus des mécanismes de coordination sectorielle établis par la CIRH, la Banque fait partie d'un réseau d'agences internationales comprenant l'USTDA, la Banque Mondiale, l'IFC, l'ACDI et l'UE (Union Européenne) qui a produit dans un passé récent une coordination efficace et des partenariats de travail. La Banque continuera à travailler étroitement avec ces organismes pour améliorer la future collaboration.

#### IV. CADRE FINANCIER

4.1 Selon la Banque Centrale (BRH), l'économie haïtienne s'est contractée de 5,4% en termes réels en 2010. Les prévisions du FMI prévoient 6,1% de croissance en 2011 et 2012 émanant des efforts de reconstruction, avec une croissance de 6,7% sur 2013-2015. Le solde budgétaire (excluant les subventions et les projets financés avec les ressources externes) a atteint -5,2% du PIB pendant l'année fiscale 2010. Les besoins de financement à moyen terme sont estimés à environ 6.2 G\$ US sur la période 2011-2015, avec des déficits budgétaires excluant les subventions qui devraient atteindre en moyenne 13,5% du PIB. De cet écart, les subventions couvriront 11% du PIB; il est prévu que la dette concessionnelle finance le reste<sup>43</sup>. La Banque estime que les besoins totaux de financement extérieur d'Haïti vont chuter de 4,8% du PIB en 2011 à 2,3% en 2015.

4.2 Haïti a bénéficié 2,3 Md\$ US en allègement de la dette sous l'initiative HIPC/MDRI depuis 2006. Après le séisme, les perspectives de viabilité de la dette se sont améliorées avec un allègement de dette supplémentaire<sup>44</sup>, lequel incluait un paquet important d'aide financière de la Banque comprenant l'annulation de sa dette restante (US\$484m), la conversion des soldes non décaissés des prêts financés avec les ressources du FOS en dons (144 M\$ US), et l'allocation de nouvelles ressources concessionnelles sur une base ponctuelle à partir du réapprovisionnement FOS (137M\$ US). A la fin de l'exercice 2010 la dette extérieure a atteint 13% du PIB (baisse significative de près de 30% du PIB pour l'exercice 2008) et devrait atteindre en moyenne 19% au cours de la durée. Selon l'Evaluation FMI / Banque Mondiale sur la Viabilité de la Dette, tous les indicateurs de la dette restent en dessous du seuil de politiques pertinentes, à l'exception de la valeur actuelle du ratio de la dette-exportations comme la capacité d'exportation d'Haïti reste faible. Néanmoins, la vulnérabilité aux chocs restera élevée; soulignant l'importance de couvrir les besoins de financement principalement par des subventions (voir annexe III).

---

<sup>43</sup> Les programmes appuyés par le FMI dans les pays à faible revenu (PFR) comprennent généralement des limites sur la dette externe non-concessionnelle. Ces limites visent à empêcher l'accumulation de dette insoutenable, tout en permettant un financement externe adéquat. La principale composante de ces limites est l'exigence concessionnelle appliquée à la dette contractée ou garantie par le secteur officiel. Il est nécessaire qu'Haïti maintienne un minimum concessionnel supérieur à 35% avec des prêts non concessionnels limités.

<sup>44</sup> L'allègement additionnel de la dette est estimé à US\$1.063 million.

4.3 Il est prévu que les flux d'aide doublent, d'une moyenne annuelle de 5-6% du PIB au cours de 2005-09 à 11% du PIB au cours de 2011-15. L'aide internationale va continuer à prendre la forme de l'octroi de subvention, vu que la Banque s'est engagée à considérer la mise à disposition d'une allocation annuelle de US\$200m et ponctuellement 86 M\$ US supplémentaires sujets au calendrier d'encaissement du réapprovisionnement du FOS. L'hypothèse ici est que sur la période SP, la Banque fournira des subventions s'élevant à 1,044 M\$ US avec des décaissements prévus de 1,120 M\$ US (voir Tableau 1). La part de la Banque du total des subventions annuelles à Haïti sera en moyenne de 22% sur la période SP et représentera en moyenne 2.3% du PIB, offrant une certaine stabilité dans un contexte de subventions par ailleurs incertain et en déclin. Les décaissements annuels qui étaient en moyenne autour de 60 M\$ US jusqu'en 2007 ont atteint 177 M\$ US en 2010; on s'attend à environ 200 M\$ US en 2011 et ensuite 230 M\$ US pour le reste de la période de SP. Le défi de gérer un flux si substantiel nécessite une coordination attentive avec les politiques macro-économiques du programme ECF du GdH-FMI (voir Annexe III).

**Table 1**

	2011*	2012	2013	2014	2015
Approbations BID (US\$ Millions)	239	205	200	200	200
Décaissements BID (US\$ Millions)	200	230	230	230	230
BID/Total Subventions	37.1	16.8	17.6	19.1	20.8
BID/PIB	3.2	2.5	2.2	2.0	1.9
Décaissements BID /Besoins financement à Moyen terme	32.0	14.3	15.8	17.9	19.0
Total Subventions/PIB	8.7	14.7	12.3	10.5	9.0

\* Les chiffres d'approbations et décaissements sont des prévisions. A août 2011, US\$167m ont été approuvés et US\$131m ont été décaissés.

**Les montants approuvés annuellement sont indicatifs et assujettis à la disponibilité des ressources**

## V. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

5.1 "Reconstruire mieux"<sup>45</sup> en Haïti ne signifie pas le retour au statu quo ex ante, mais plutôt aborder les domaines critiques de la fragilité de l'État et l'application des leçons du passé, y compris l'ouverture des espaces pour la pleine participation de tous les secteurs de la société haïtienne dans le processus de relance et de développement.

### A. Capacité Institutionnelle

5.2 Sous un programme d'investissement aussi important que celui promu par le GdH et appuyé par autant d'institutions multilatérales et d'agences bilatérales, la question de la capacité des institutions nationales non seulement de décaisser les ressources mais d'absorber les connaissances tout en se renforçant et en stabilisant une bonne capacité à délivrer les biens et services à la population est clé. La plupart des institutions internationale engagées dans l'effort de reconstruction sont également engagées dans les champs du développement. La Banque a analysé cette question en coordination rapprochée avec le GdH et d'autres donateurs et tandis que des efforts transversaux importants seront dirigés par d'autres donateurs par le biais du gouvernement (particulièrement par la BM, le FMI, les Etats-Unis, le Canada et l'UE), la Banque, tandis qu'elle se concentra sur l'appui au renforcement institutionnel des ministères de tutelle et les organismes responsables des secteurs prioritaires de la SP, pourrait contribuer, le cas échéant aux interventions spécifiques complémentaires. Des activités spécifiques seront définies sur une base sectorielle et pourraient couvrir l'assistance technique, la formation et les investissements, y compris la mise à jour des procédures internes, la création de nouvelle agence, la redéfinition des organigrammes

<sup>45</sup> "La Signification de 'Mieux Reconstruire': Témoigne du Post- Tsunami Aceh et Sri Lanka". Kennedy J. et. al., Journal. Divers et Gestion de Crise, 2007.

et des responsabilités, l'amélioration des statistiques nationales et la planification stratégique ainsi que le renforcement des capacités de gestion de projet.

- 5.3 Le rythme de la réforme du secteur est inégal et la Banque orientera ses efforts sur les secteurs clés pour la croissance à long terme, notamment l'éducation et l'électricité. Un accent particulier sur le renforcement du secteur plutôt que sur l'effort transversal prend en considération les stratégies des autres bailleurs de fonds et la capacité de la Banque de répondre dans les secteurs prioritaires et représente la meilleure approche pour la coordination et la collaboration avec d'autres intervenants pour accroître la capacité institutionnelle globale. Il est à prévoir que des composantes de renforcement institutionnel visant le secteur donné des programmes d'investissement seront conçues par des équipes multidisciplinaires tout en s'appuyant sur l'expertise de la Banque dans différentes divisions, assurant la cohérence de chaque intervention sectorielle avec les principes largement acceptés de gestion publique par résultats.
- 5.4 La Banque va également promouvoir l'utilisation plus large et plus complète de la Plateforme Intégrée du Gouvernement haïtien financée avec les ressources de la Banque en 2010. Cette plateforme fournit des outils pour planifier, exécuter et mieux suivre la relance et les efforts de développement ainsi que pour une administration publique transparente et efficace, appuyant la planification stratégique et la prise de décision. En donnant aux intervenants nationaux l'accès aux données essentielles sur l'emplacement des écoles, hôpitaux, routes, services publics et autres investissements de reconstruction, il sera possible de renforcer leur capacité non seulement d'analyser l'utilisation des fonds mais aussi de coordonner les réponses intégrées qui améliorent la responsabilisation dans la gestion des ressources financières.
- 5.5 Une analyse de la capacité d'exécution montre que les décaissements des programmes de la Banque ont augmenté régulièrement au cours des sept dernières années, d'une moyenne de 55 M\$ US pour la période 2004-06 à 177M\$ US en 2010. Cette amélioration résulte d'un soutien accru aux unités d'exécution fourni par le personnel de la Représentation qui a augmenté de 22 en 2009 à 48 en 2011. La performance du portefeuille à ce jour suggère que les décaissements des cibles prévues dans la présente SP soient réalisables et durables.

## **B. Coordination des Bailleurs et des Partenaires Stratégiques**

- 5.6 Les défis d'Haïti demandent que les opérations financées par la Banque ne soient pas seulement coordonnées, mais plutôt intégrés aux activités des autres donateurs, organismes officiels et organisations du secteur privé y compris les groupes de la société civile. Le cofinancement est un mécanisme qui sera poursuivi vigoureusement dans tous les secteurs, mais particulièrement à l'égard de l'éducation. Un autre mécanisme est l'accord des intervenants sur les investissements requis pour les interventions de transformation, comme en témoigne la création d'un parc industriel dans le Nord, la pierre angulaire du PCEN. Le partenariat qui suscite cet effort mobilise des investissements d'infrastructure financés par la Banque (sur le site de construction du parc industriel), l'USAID (centrale électrique) et l'Union Européenne (amélioration des infrastructures de transport).
- 5.7 Avec plus de onze milliard dollars des États-Unis promis à la Conférence des Bailleurs de mars 2010, Haïti post-séisme a besoin de mieux, d'une coordination plus stratégique et à plus long terme des donateurs. Deux nouveaux mécanismes institutionnels - la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) et le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH) - créés pour aligner la réponse internationale aux priorités nationales ont également servi à maintenir Haïti fermement sur

l'agenda des politiques publiques internationales<sup>46</sup>. La Banque continuera à être engagée pleinement envers le FRH et à travailler avec les autorités haïtiennes et les donateurs sur les mécanismes de coordination post-CIRH. Afin de consolider son leadership sectoriel et d'assurer la mise en œuvre réussie de son programme opérationnel, la Banque renforcera ses partenariats avec les agences de l'ONU, la CEE, la Banque Mondiale ainsi que les différents ministères et organismes des États-Unis, du Canada, de l'Espagne, du Brésil, de la Norvège et de la France, entre autres. Les spécialistes de la Banque continueront à participer aux *tables sectorielles*, espaces institutionnalisés où le GdH et les donateurs définissent les demandes et coordonnent les actions et sont disponibles pour coordonner les *tables sectorielles* sur l'éducation, l'eau et l'assainissement, l'agriculture et le transport.

5.8 La BID administre plus de 250 M\$ US provenant d'autres donateurs multilatéraux, bilatéraux et privés et avec des efforts accrus du Bureau de Sensibilisation et de Partenariat (ORP) et les divisions sectorielles, elle continuera à chercher des contributions de cofinancement, en particulier dans le secteur de l'éducation. La Banque a mis à profit le cofinancement des contributions, notamment du FRH. L'engagement de la Banque à des décaissements de qualité s'étend au cofinancement des ressources qui sont invariablement partie intégrante des programmes de la Banque dans tous les secteurs prioritaires. L'annexe V fournit un résumé des secteurs où les actions de coordination et les alliances stratégiques sont actuellement entreprises et l'intention est de consolider et d'étendre ce réseau d'organismes de collaboration.

### C. Systèmes Pays

5.9 Les études récentes<sup>47</sup> sur les systèmes fiduciaires des pays concluent que tous les systèmes de Gestion des Finances Publiques (GFP) et de Passation de Marché requièrent des améliorations pour atteindre des niveaux compatibles avec les normes internationales et les meilleures pratiques. Actuellement, les modules de logiciels pour signaler les différents aspects de la GFP sont développés et déployés par plusieurs entités du Gouvernement Central sans intégration l'une avec l'autre. Les budgets d'investissement et les dépenses courantes sont élaborés séparément, résultant en des rapports d'exécution budgétaire qui ne sont pas exhaustifs. En ce qui concerne le système de passation de marché du gouvernement, les évaluations identifient une faiblesse dans les capacités professionnelles, les systèmes de contrôle et d'information et recommandent le renforcement de la Commission Nationale des Marchés Publics et l'utilisation de sa page web pour les annonces de marché public. La capacité fiduciaire du Gouvernement ayant été affaiblie par le séisme, la tâche immédiate est de restaurer les capacités opérationnelles des entités du gouvernement central aux niveaux d'avant le séisme.

5.10 Sur la période SP avec l'accord du GdH, la Banque mettra l'accent sur le renforcement de la gouvernance de contrepartie et la capacité institutionnelle avec l'assistance technique et la formation. La Banque orientera ses efforts vers une plus grande efficacité dans la gestion fiduciaire des opérations dans les secteurs prioritaires SP.

5.11 Actuellement, les systèmes fiduciaires des pays ne sont pas utilisés pour la gestion des projets financés par la Banque et cette pratique se poursuivra au cours de la période de SP. En réponse à la situation d'urgence post-séisme et dans le cadre des politiques de passation de marché de la Banque, la Banque a appliqué des dispositions particulières sur la passation de marché. Une évaluation de leur application est à la base d'un ensemble de dispositions spéciales révisées pour accompagner le renforcement des

---

<sup>46</sup> La CIRH a été créée par décret Présidentiel Haïtien le 21 avril 2010 pour entreprendre la planification et la coordination des projets de développement et des priorités, incluant l'examen et l'approbation des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, les ONG, la société civile et le secteur privé. Le mandat de la CIRH est prévu jusqu'en octobre 2011 et il pourrait être prolongé.

<sup>47</sup> Ces études incluent: (i) l'évaluation PEFA (actuellement en train d'être réalisée par la Commission Européenne/UE); (ii) "Haïti – Amélioration de la Gestion Financière et Comptable" (FMI, 2009); (iii) PEMFAR, (BID, BM, 2008); et (iv) PEFA (EU, 2007).

capacités des Agences d'Exécution, tout en renforçant l'intérêt des entreprises de concourir pour des contrats financés par la BID au cours de cette SP.

## VI. RISQUES

- 6.1 **Risques Macroéconomiques**<sup>48</sup>. Les perspectives macroéconomiques pour la période 2011-15 sont incertaines en partie en raison notamment de la dépendance anticipée sur les décaissements de l'aide. Les prévisions à moyen terme supposent que les apports d'aide sont effectivement dépensés et absorbés, avec l'élargissement des déficits fiscaux et des comptes courants associés aux dépenses de reconstruction et les importations à être durablement couvertes par des subventions. Haïti est maintenant dans un programme MCE de 3 ans avec le FMI, ce qui permettra d'atténuer ce risque en renforçant le cadre de la politique macroéconomique et la gestion des flux d'aide.
- 6.2 **Risque de "Fatigue du Donateur"**. La mise en œuvre de la SP exige un engagement à long terme de la Banque et de ses membres constituants. Maintenir un soutien pendant qu'elle est en cours se traduira par des rapports réguliers sur l'utilisation des ressources de cofinancement de la Banque pour montrer l'impact et les progrès dans le redressement attendu pour le pays. Pour atténuer ce risque, la Banque continuera à construire des partenariats avec les donateurs traditionnels et non traditionnels autour des interventions innovatrices stratégiques qui produisent des résultats tangibles.
- 6.3 **Risques de l'environnement des affaires**. Sans un environnement propice aux affaires, la croissance anticipée du secteur privé d'Haïti peut être frustrée. Un contexte macroéconomique stable est un facteur qui atténue. La Banque appuiera le GdH dans la réalisation des réformes nécessaires pour stimuler les investissements privés et la croissance du développement des petites et moyennes entreprises durables dans un secteur formel en pleine expansion.
- 6.4 **Risques de catastrophes naturelles**. Le pays est exposé aux catastrophes naturelles et son degré de vulnérabilité est élevé. Tous les secteurs de l'économie sont sujets aux dommages causés par de fortes pluies pendant la saison des ouragans. Comme le récent tremblement de terre l'illustre aussi, Haïti se trouve sur une faille active et d'autres séismes sont réellement possibles. Pour atténuer ces risques, la Banque investira dans la gestion des bassins versants pour augmenter l'absorption des précipitations et réduire le ruissellement. En même temps, la Banque appuiera l'application des codes de construction pour résister aux ouragans et selon les normes parasismiques. La déconcentration de l'activité économique permettra de réduire les impacts potentiels perturbateurs de futurs séismes sur l'économie d'Haïti.
- 6.5 **Risques Institutionnels et de mise en œuvre**. Avec la SP assumant les approbations annuelles de 200 M\$ US complétés par cofinancement et d'autres financements, l'amélioration de la capacité d'exécution de contrepartie est cruciale. Les faiblesses affectant les systèmes de gestion financière du GdH, aggravées par le séisme, constituent une contrainte à la gestion efficace des ressources à un moment où l'accumulation des efforts de mieux reconstruire génère des flux de ressources accrues. Pour atténuer les risques d'exécution, la Banque continuera à renforcer les unités d'exécution avec l'assistance technique et la formation, à intensifier l'appui opérationnel de la Représentation et à financer des composantes des finances dans les opérations de subventions qui répondent aux défis institutionnels des secteurs spécifiques.

---

<sup>48</sup> Le rapport sur la Neuvième Augmentation Générale des Ressources de la Banque Interaméricaine de Développement appelle à une analyse de la durabilité macroéconomique des pays emprunteurs (incluant un examen annuel de ce sujet), processus pour lequel et implications pour la mise en œuvre duquel le Conseil d'Administration de la Banque doit encore se prononcer.

6.6 **Risques d'organisation et de coordination.** L'Organisation des actions de la Banque en Haïti, le leadership et la planification stratégique, ainsi que la coordination entre les divisions de la Banque, d'autres donateurs et les autorités sont des éléments clés nécessaires pour atteindre les résultats souhaités en Haïti; ceci requiert beaucoup de ressources. Ne pas remplir ces tâches mettra en causes l'intervention en termes de qualité et efficacité de la Banque. Pour atténuer ces risques, la Banque maintiendra les capacités administratives nécessaires, correspondant à la taille et la complexité de ses activités en Haïti.

## ANNEXE I. Indicateurs Economiques et Sociaux Sélectionnés

<b>HAITI: Indicateurs Macroéconomiques et Sociaux Sélectionnés--2008-2010 1/</b>			
Population (2010): 9.7 millions			
Part de la pop. vivante < US\$1.25 par jour (2001):			
Part de la pop. vivante < US\$2 par jour (2001): 72%			
Alphabétisation des adultes (2008): 57%			
	<b>AF2008</b>	<b>AF2009</b>	<b>AF2010</b>
	<b>Secteur Réel</b>		
Croissance Réelle PIB (%)	0.8	2.9	-5.1
PIB en Prix Courants (en billions US\$)	6.57	6.56	6.50
PIB per capita (US\$)	673	661	659
GDP per capita PPP US\$ dollars	1,205	1,200	1,122
	<b>Monétaires, Variables, et Prix</b>		
Prix Consommateur (%) fin de période	16.0	-4.7	6.2
Monnaie Globale (incl. dépôts devises étrangères)	10.0	11.0	18.8
Taux de Change (G\$/US\$) moyenne période	39.2	41.2	39.6
	<b>Secteur Externe</b>		
Exportations (en millions US\$)	522.1	550.4	530.2
Importations (en millions US\$)	1,182.1	1,995.6	2,727.0
Balance Compte Courant (% du PIB) 3/	-3.2	-3.4	-2.3
Balance Compte Capital et Finances (% du PIB)	3.4		13.3
Remises de fonds et subventions (% du PIB)			
Réserves Internationales Nettes (en millions US\$)	244.7	416.9	1,109.7
	<b>Finances Publiques (% du PIB)</b>		
CG Balance Globale incluant subventions	-3.1	-4.4	2.1
CG Balance Globale exluant subventions	-7.5	-12.5	-15.5
Total recettes et subventions	15.1	17.9	29.4
Recettes Gouvernement (excl. subventions)	10.7	11.2	11.8
Dépenses Gouvernement central	18.2	pe	27.3
Dette Publique Externe	29.5	16.6	12.0
Source: Ministère de l'Economie et des Finances, BRH, FMI, BM et CIA			
Notes: la Méthodologie a été modifiée. Reflète HIPC/MDRI réduction dette			
1/ Année Fiscale se terminant le 30 septembre			
2/Changement pourcentage annuel			
3/ Incluant subventions			
4/ Exclut dépôts devises étrangères banques commerciales avec BRH.			

## ANNEX II. Cadre de Financement

**Situation Fiscale-** En 2010, l'économie haïtienne s'est contractée de 5,4% en termes réels, le solde budgétaire (excluant les subventions et les projets financés sur ressources extérieures) a été plus faible que prévu (-5,2% du PIB, contre -6,8%), reflétant principalement des recettes intérieures plus élevées (11,8% du PIB, contre un objectif de 10%), et l'on s'attend en moyenne à -2,96% sur la période de stratégie-pays. Les prévisions du FMI indiquent 6,1% de croissance en 2011 résultant essentiellement des efforts de reconstruction, et une moyenne de 6,7% pour le reste de la période de stratégie par pays.

Un meilleur recouvrement des recettes (augmentation de 8%, passant de 11,9% à 12,8%) et une baisse des dépenses en capital (diminution de 29% passant de 16% à 11,3%) ont contribué à cibler un léger excédent d'ici la fin l'exercice 2011 comparativement à un déficit prévu. Les dépenses courantes ont été maintenues globalement en ligne avec les niveaux prévus et les investissements financés sur les ressources intérieures ont augmenté de 5,5% du PIB, contre 4,1% pour l'exercice 2009, en raison de la hausse de décaissement des appuis budgétaires (US\$225 M).

La pression fiscale en Haïti, déjà faible avant le séisme, a été remise encore à 7,3% pendant l'année fiscale 2010. Ayant reçu l'appui d'une mission d'assistance technique du FMI, les autorités ont l'intention d'accroître la collecte des recettes intérieures au-dessus de 13% du PIB d'ici l'année fiscale 2013. Cela permettrait également de remettre les finances publiques sur une base plus solide et réduire la dépendance sur le financement de la subvention. Pour atteindre cet objectif, elles prévoient d'élargir l'assiette fiscale, lutter contre la fraude et réduire les exonérations

L'allègement substantiel de la dette (un total de US\$2.3milliard ou 34% du PIB 2010 depuis 2006) a atténué la pression sur les finances du gouvernement. L'allègement de la dette de \$1Md\$ US convenu dans le cadre de l'initiative du FMI et de la Banque Mondiale pour les pays pauvres très endettés (PPTTE) en juin / juillet 2009 a économisé au gouvernement environ US\$50M (près de 3% des dépenses de 2008) par an. La dette extérieure représentant un peu plus de 1Md\$ US a été annulée depuis le séisme par la Banque (484 M\$ US), le Venezuela (395 M\$ US) et le FMI (268 M\$ US). Le service de la dette d'Haïti au total passera à 15M\$ US (0,2% du PIB) en 2011 avant d'augmenter légèrement à 17 M\$ US en 2012. Suite à la réduction de la dette, pour l'exercice 2010 le ratio de la dette publique totale au PIB atteint 16%, et devrait atteindre 20% en moyenne pour 2011-2013. Ces prévisions supposent que les dépenses du gouvernement se contracteront et que les recettes augmenteront. Tout retard ou interruption dans ce processus accélérera le rythme d'accumulation de la dette<sup>1</sup>.

Répondant à la situation d'urgence et aux besoins de reconstruction, les subventions ont plus que doublé entre l'exercice 2009 et exercice 2010 pour atteindre 17,6% du PIB pendant l'exercice fiscal 2010. Dans l'exercice 2011, les subventions devraient être inférieures en raison d'une baisse des investissements publics liés à la crise politique. Selon le FMI, les subventions atteindront 8,7% et les subventions des projets seront de 10% moins que prévu. Une prévision pour 2012 indique que les subventions atteindront 14,7% du PIB et ensuite se contracteront jusqu'à atteindre 9% en 2015. Pour l'avenir, comme les subventions seront supprimées progressivement, la question de la viabilité fiscale deviendra cruciale et sera la clé pour augmenter les recettes fiscales nationales dans le but de financer les investissements publics et les réformes structurelles indispensables.

---

<sup>1</sup> Le tremblement de terre a également fortement perturbé les systèmes existants de gestion de la dette. Le bâtiment du Ministère de l'Economie et des Finances a été endommagé. Basé sur une évaluation des dommages, un soutien technique et financier sera nécessaire pour récupérer les données, mettre en place un système informatisé de travail, et réhabiliter les infrastructures physiques.

**Tableau 1 Bilan Fiscal et besoins financiers (pourcentage PIB)**

	AF2011	AF2012	AF2013	AF2014	AF2015
<b>Balance globale</b>	0.2	-4.6	-3.5	-2.4	-2.3
Excl. subventions	-8.4	-19.3	-15.8	-12.9	-11.3
<b>Recettes totales et subventions</b>	29.6	21.5	28.0	26.8	26.0
Recettes gouv. Cenral (excl. subventions)	12.8	13.4	14.5	15.5	16.5
Subventions	8.7	14.7	12.3	10.5	9.0
<b>Total dépenses gouv.</b>	21.3	32.6	30.3	28.4	27.9
Dépenses courantes	10.0	11.0	11.1	11.4	11.9
Paiements d'intérêts	0.5	0.3	0.4	0.4	0.4
<b>Financement</b>	4.8	4.6	2.4	2.4	2.3
Financement Externe net	4.6	5.7	5.3	4.9	4.6
Financement Interne net	0.1	-1.1	-2.9	-2.5	-2.3

**Besoins de financement à moyen terme.** Les besoins de financement à moyen terme sont estimés à environ 6,2 MD\$ US au cours la période 2011-2015. Le déficit budgétaire excluant les dons devrait être -13,5% du PIB en moyenne, dont les subventions permettront de financer 11% du PIB. Le reste sera financé par la dette concessionnelle<sup>2</sup>. Selon ces prévisions, la Banque estime que le besoin total du pays en financement extérieur devrait baisser de 4,8% du PIB en 2011 à des niveaux proches de 2,3% en 2015. Les flux d'aide devraient doubler d'une moyenne annuelle de 5-6% du PIB durant l'exercice 2005-09 à près de 11% du PIB durant l'exercice 2011-15. La gestion de ces flux substantiels sera difficile et exigera une coordination minutieuse des politiques macro-économiques approuvées par le noyau d'un programme du FMI en juillet 2010 au titre du Mécanisme de Crédit Elargi (MCE).

Le FMI a approuvé un arrangement ECF 114 M\$ US en janvier 2010 pour aider le gouvernement à faire face à la crise post-séisme, et en juillet l'arrangement a été prolongé pour trois années supplémentaires. L'extension MCE fournira près de 60 M\$ US de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) jusqu'en 2013 pour améliorer les réserves internationales d'Haïti et aider la banque centrale à gérer des fluctuations possibles de la valeur de la monnaie locale, sans ajouter à la dette nette du pays. La participation du Fonds vise à renforcer le cadre de la politique macroéconomique en aidant à gérer les flux d'aide et stimuler le crédit au secteur privé. Selon le premier examen, le programme est sur la bonne voie malgré les difficultés de l'environnement post-séisme et les retards dans l'agenda électoral. Tous les critères de performance pour le premier examen ont été atteints et tous les repères structurels ont été mis en œuvre. Les évolutions budgétaires à ce jour sont en ligne avec le programme, et la position extérieure s'est renforcée, avec les réserves internationales nettes de plus de 5 mois d'importations à la fin de janvier 2011.

**Le cadre de financement de la Banque.** Il est prévu que pendant la période de Stratégie-pays, la Banque fournira des subventions d'un montant de 1,044 M\$ US, et décaissera 1,120 M\$ US. Selon les prévisions de la Banque, ce cadre de financement représenterait 22,3% en moyenne du total des subventions d'Haïti équivalant à une moyenne de 2,3% du PIB, offrant une certaine stabilité dans un contexte de subventions par ailleurs incertain et en déclin. Ce niveau d'engagement sans précédent des ressources, tant en termes de

<sup>2</sup>. Les programmes appuyés par le FMI dans les pays à faible revenu (PFR) comprennent généralement des limites sur la dette extérieure non-concessionnelle. Ces limites visent à empêcher l'accumulation de dette insoutenable, tout en permettant un financement externe adéquat. La principale composante de ces limites est l'exigence concessionnelle appliquée à la dette contractée ou garantie par le secteur officiel.

volume que de durée, exige une capacité proportionnelle au sein du GdH en vue d'exécuter les projets de la Banque à un rythme soutenu. Pour mieux comprendre et planifier l'exécution de ce défi, la Banque a effectué une analyse de la capacité d'exécution qui est présentée en Annexe IV.

L'hypothèse sous-jacente de ce scénario est que la Banque donnera la priorité aux subventions d'investissements, en limitant l'utilisation des opérations de subventions à base de règles durant la Stratégie de Pays. Il est prévu que le cofinancement des bailleurs de fonds et les prêts au secteur privé viendront compléter le financement annuel des subventions de la Banque de 200 M\$ US de financement subventions. En outre, la Stratégie-pays demande requiert une coopération technique et des connaissances conformes aux priorités du pays et complémentaires et en appui aux opérations de la Banque.

### **ANNEXE III. Analyse Macroéconomique**

A la lumière de la grave dévastation causée par le tremblement de terre, il est estimé que le PIB réel d'Haï a diminué de 5,4% au cours de l'année fiscale 2010. Ceci est en fait inférieur aux attentes antérieures d'une contraction de 8,5%, vu que la production manufacturière et agricole a rebondi de façon constante et la consommation a été soutenue par un afflux de fonds de l'aide étrangère. Compte tenu du lent démarrage de la reconstruction réelle et des activités de reconstruction, avec la transition vers des élections présidentielles depuis novembre 2010, les prévisions de croissance du PIB reflètent désormais 6,1% pour l'exercice fiscal 2011 (contre 9,8% précédemment).

Les recettes publiques récupérées à 80% de leur niveau de 2009, après une forte baisse au début de 2010, alors que les dépenses du gouvernement s'élèvent à environ G72.9B (environ 1,2 Md\$ US) ou 27,3% du PIB. Pour l'exercice 2011, elles sont prévues à 21,3% du PIB, toujours faibles par rapport aux normes internationales, mais presque à dix points de pourcentage au-dessus pour la moyenne des trois dernières années. La situation fiscale du pays est fortement dépendante de l'aide étrangère. Répondant à la situation d'urgence et aux besoins de reconstruction, les subventions ont plus que doublé entre l'exercice 2009 et 2010 pour atteindre 17,6% du PIB pendant l'exercice 2010 et 16,3% pendant l'exercice 2011 et devraient continuer à se contracter à partir de là jusqu'à atteindre 9,5% en 2015.

Les prévisions à moyen terme supposent que les apports d'aide sont effectivement dépensés et absorbés avec l'élargissement des déficits budgétaires et des comptes courants associés aux dépenses de reconstruction et d'importations à couvrir durablement par des subventions. Le déficit du compte courant (y compris les dons officiels) devrait atteindre 4,2% du PIB pour l'exercice 2011, ce qui s'explique par un déficit fiscal de 6,2% et un excédent de 2% de l'épargne privée sur l'investissement privé. En excluant les subventions, le déficit du compte courant atteindra 23,3% du PIB, le déficit budgétaire de 21,9%, et le secteur privé enregistrera un déficit de 1,4%. Ceux-ci, dans toutes les mesures représentent des chiffres élevés et ils montrent que l'économie haïtienne dépend des subventions étrangères. Une interruption de ces flux pousserait le pays dans une voie macroéconomique insoutenable. Afin de tenir compte de la réduction de l'aide étrangère, il conviendra que le GdH ajuste ses dépenses ou augmente ses revenus ou les deux à la fois.

Appuyées par une mission d'assistance technique du FMI, les autorités entendent accroître la collecte des recettes intérieures au-dessus de 13% du PIB durant l'exercice 2013, de 10% actuellement. Cela permettrait également de mettre les finances publiques sur une base plus solide qui réduit la dépendance sur le financement de la subvention. Pour atteindre cet objectif, le GdH prévoit d'élargir l'assiette fiscale, lutter contre la fraude et réduire les exonérations.

Haïti bénéficie actuellement d'un nouveau programme de 3 ans avec le FMI intitulé Mécanisme de Crédit Elargi approuvé en janvier 2010 et prorogé pour trois années supplémentaires jusqu'à juillet 2010. Cet arrangement vise à aider le gouvernement à faire face à la crise post-séisme et à améliorer les réserves internationales d'Haïti en aidant la banque centrale à gérer les fluctuations potentielles de la valeur de la monnaie locale, sans ajouter à la dette nette du pays. La participation du Fonds vise à renforcer le cadre de la politique macroéconomique en aidant à gérer les flux d'aide et en stimulant le crédit au secteur privé. Selon le premier examen effectué en mai 2011, le programme est sur la bonne voie malgré l'environnement difficile post-séisme et les retards dans l'agenda électoral. Tous les critères de performance pour le premier examen ont été respectés et tous les repères structurels ont été mis en œuvre.

Néanmoins, le principal défi est de convertir le rebondissement du taux de croissance en croissance durable et de produire un plus grand nombre d'emplois dans le secteur formel. En retour, cela mettra les finances publiques d'Haïti sur des bases plus solides et réduira le besoin de financement de subvention. Bien qu'il existe de graves déséquilibres, étant donné le niveau actuel projeté de subventions et de paiements, il est

prévu que les conditions économiques seront stables et que les risques de baisse continuent à être présents dans l'économie. Les grands efforts concertés par les autorités et la communauté internationale sont nécessaires pour accélérer la reconstruction et faciliter la transition de la reprise après sinistre à des politiques visant à assurer une croissance élevée et durable et la réduction de la pauvreté.

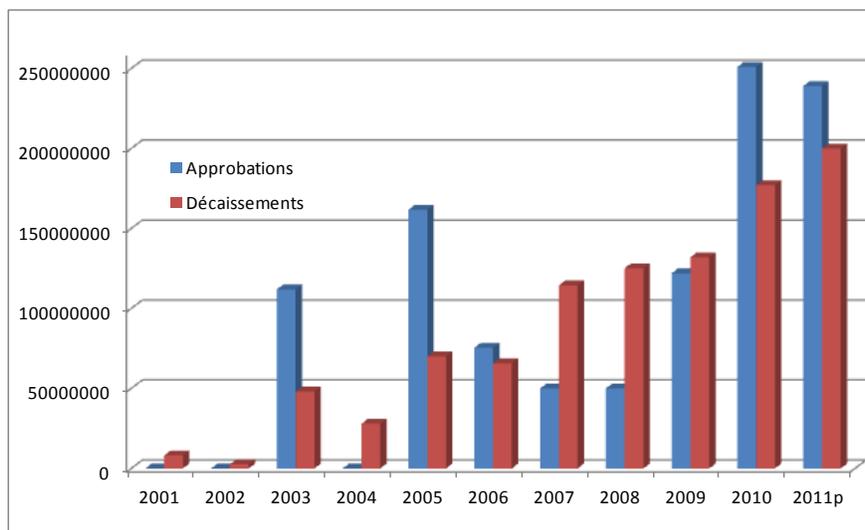
Plus d'un an après le séisme, l'économie se redresse, malgré des environnements internationaux et nationaux difficiles. Les fonctions essentielles de l'État ont été restaurées et les politiques macroéconomiques prudentes ont contribué à soutenir la croissance et à contenir l'inflation à un seul chiffre. Les évolutions budgétaires à ce jour sont en ligne avec le programme du FMI et la position extérieure s'est renforcée, avec les réserves internationales nettes excédant 5 mois d'importations à la fin de janvier 2011. Cela montre que la situation macroéconomique s'est améliorée plus rapidement que prévu, reflétant les efforts des autorités pour restaurer les institutions étatiques tandis qu'elles mettent en œuvre rapidement des politiques macroéconomiques prudentes; il convient également de noter l'appui budgétaire considérable des bailleurs de fonds.

## ANNEXE IV. Analyse de la Capacité d'Exécution

L'analyse de la capacité d'exécution de la Banque conclut que le niveau des décaissements atteint en 2010 et celui attendu pour 2011 peuvent être maintenus pendant toute la durée de la période SP et au-delà de celle-ci. L'hypothèse ici est que le renforcement des organismes d'exécution continue à être une priorité de la Banque et que la supervision de l'exécution du projet demeure une activité essentielle des chefs d'équipe du projet.

Comme indiqué dans le graphique 1, les décaissements de la Banque à Haïti ont augmenté solidement dans chacune des cinq dernières années. Les décaissements annuels en moyenne d'US\$55M au cours des 2004 à 2006 ont plus que doublé pour atteindre en 2007-2009 US\$124M. En 2010, malgré les difficultés rencontrées à la suite du tremblement de terre, les décaissements ont atteint le chiffre record de 177 M\$ US. Pour 2011 les décaissements du projet sont de 200 M\$US, et au 31 août 2011 les décaissements étaient de 131.7 M\$ US. L'objectif pour la période de SP est de 230M\$ US en décaissements annuels.

**Graphique 1: Approbations et décaissements dans le programme d'Haïti 2001 à 2011 (en US\$)**



Note: les chiffres pour 2011 sont des prévisions.

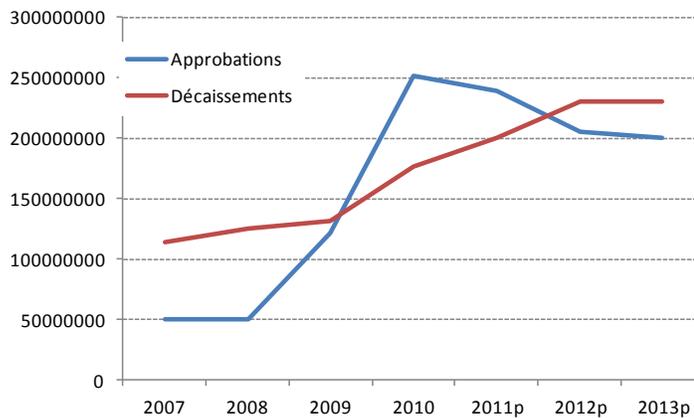
Les mesures principales pour contribuer à la réalisation des décaissements sont:

- (i) **Point Central du Secteur.** La décision de concentrer les activités de la Banque dans six secteurs, plutôt que de diffuser l'attention à travers de l'ensemble des secteurs de la Banque, a contribué à des décaissements améliorés, ce point central permettant à la Banque de consolider ses relations de travail avec un ensemble réduit d'acteurs principaux.
- (ii) **Le Renforcement de la Capacité des Agences d'Exécution.** En 2011, la Banque a lancé un programme de formation et de renforcement des capacités avec des agences d'exécution de la contrepartie qui se poursuivra au cours de la SP. Ces efforts compléteront le renforcement institutionnel qui sera intégré dans la conception et l'exécution de projet.
- (iii) **Renforcement de la Représentation.** Le nombre d'employés à COF Haïti est passé de 22 en 2009 à 44 en 2010 et 48 en 2011 avec un accent sur le recrutement de spécialistes additionnels en passation de marché, d'analystes des opérations ainsi que de personnel professionnel dans les secteurs prioritaires clés de la SP.
- (iv) **Dispositions Spéciales de Passation de Marché.** Comme indiqué dans la section V, l'application des dispositions spéciales de passation de marché mises en place après le tremblement de terre a contribué à améliorer les décaissements dans les secteurs clés. Afin de bâtir sur cette expérience

un ensemble révisé de dispositions particulières sera utilisé pour assister l'exécution au cours du déroulement de la SP.

La stratégie pour augmenter les décaissements à 230 M\$ US annuellement dans le cadre des efforts visant à réduire progressivement les reliquats des opérations existantes tout en élaborant de nouvelles opérations à exécuter en 4.5 années et avec un profil de décaissement de 20% - 25% - 25 % - 20% - 10% a également un impact de gestion financière. Comme le graphique 2 ci-dessous le montre, tandis que le montant en dollar des approbations a dépassé les décaissements au cours de la période 2009-2011, les décaissements prévus dépasseront les approbations à partir de 2012. La tendance prévue signifie également que le solde du portefeuille non décaissé qui atteindra à la fin de 2011 450 M\$ US (comprenant le solde du portefeuille au début de 2011 de 415 M\$ US, un encaissement FOS de 39 M\$ US en 2011 ainsi que l'engagement annuel de 200 M\$ US), commencera à diminuer régulièrement par la suite avec le niveau de décaissements prévus.

**Graphique 2:**



## **ANNEXE V. Coordination des Bailleurs et Partenaires Stratégiques**

La complexité des défis actuels et futurs d'Haïti et les ressources importantes mises à disposition par la communauté internationale se conjuguent pour exiger que les opérations financées par la Banque ne soient pas seulement coordonnées, mais intégrées aux activités des autres donateurs, organismes officiels et organisations du secteur privé, y compris les groupes de la société civile.

Travaillant en étroite coordination avec les autres acteurs dans le pays permet à la Banque, non seulement de concentrer ses propres actions, mais aussi de réaliser les complémentarités qui permettent d'éviter la duplication des efforts. Il existe divers exemples qui ne sont pas une liste exhaustive et qui illustrent l'approche globale qui a été adoptée.

Le Parc Industriel du Nord (PIN) est un effort conjoint entre les différents bailleurs de fonds, avec le financement par la Banque des travaux d'infrastructures sur place dans le PIN, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique finance la construction de la centrale électrique et l'Union Européenne est responsable d'assurer la qualité des infrastructures routières et portuaires. Les accords obtenus ont requis un processus de discussions techniques conduisant à des engagements institutionnels par le biais de ressources financières. En outre, au sein de la Banque, une équipe a été formée et constituée de spécialistes en infrastructure, en eau, en protection de l'environnement et d'autres spécialistes afin de s'assurer que tous les aspects du développement et de la mise en œuvre du projet ont été étudiés et sous une gestion compétente.

En ce qui concerne le renforcement institutionnel, la Banque travaille en étroite collaboration avec d'autres membres de la communauté internationale, en particulier la Banque Mondiale, le FMI et l'Union Européenne, afin d'identifier des objectifs communs sur le renforcement des capacités et les actions requises pour les réaliser. Ceci est un processus continu qui repose sur une libre circulation des informations sur les réalisations, les obstacles et les priorités développées. L'approche systématique à la modernisation et la réforme du secteur de l'électricité est également fondée sur un effort des bailleurs de fonds en collaboration avec le GdH. La première étape a été la production d'un Document sur l'Electricité exposant les défis du secteur qui ont résulté de la coordination étroite entre la Banque, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, la Banque Mondiale et le GdH. Les discussions ultérieures menées par le Gouvernement américain ont contribué à créer les conditions d'une opération sectorielle d'énergie financée par la Banque et approuvée en juillet 2011 qui est la première d'un programme de trois ans prévu pour mettre en œuvre des réformes durables. La Banque agissant seule n'a pas suffisamment d'actifs institutionnels pour répondre aux défis auxquels fait face le secteur de l'électricité, mais agissant de concert avec les autres elle est en mesure de faire partie d'une coalition avec les ressources institutionnelles et financières qui peuvent effectuer le changement.

La Banque participe également pleinement et activement aux *tables sectorielles*, les principaux espaces institutionnalisés où le GdH et les donateurs analysent les besoins techniques des secteurs spécifiques, articulent des demandes et coordonnent les actions. La Banque coordonne actuellement les *tables sectorielles* dans quatre secteurs prioritaires proposées dans cette Stratégie-pays, notamment l'éducation, l'eau et l'assainissement, l'agriculture et les transports. La Banque est disponible pour poursuivre ce rôle au cours de l'exécution de la stratégie.

En outre, la Banque continuera à fournir son appui au travail de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) et au Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH), les deux institutions, qui ont été créées suite au constat qu'il était nécessaire d'avoir une coordination plus stratégique suivant la Conférence des Donateurs qui s'est tenue en mars 2010 à New York. La CIRH a pour mandat de réunir des intervenants

haïtiens et la communauté internationale dans un processus de planification stratégique et de coordination des activités de récupération et de développement post-séisme. La CIRH contribue à l'identification des besoins ainsi que des lacunes de financement et aide à établir les priorités d'investissement. La fermeture de la CIRH est prévue pour octobre 2011 bien que des discussions soient en cours sur son extension pour une période de temps supplémentaire.

Afin d'assurer la mise en œuvre réussie de son programme, la Banque renforcera ses partenariats avec les agences des Nations Unies présentes en Haïti, l'Union Européenne et la Banque Mondiale, et les différents ministères et organismes des États-Unis, du Canada, de l'Espagne, du Brésil, de la Norvège et de la France, entre autres. Le cofinancement est un mécanisme qui sera poursuivi vigoureusement avec tous les organismes dans tous les secteurs, en particulier dans l'éducation où la Banque s'est engagée à lever US\$250M en cofinancement pour correspondre aux ressources financières qu'elle se propose d'investir dans la réforme de l'éducation au cours de la période 2010 - 2015.

Les accords communs entre les intervenants représentent un autre mécanisme, comme expliqué ci-dessus dans le cas de NIF. L'effort de partenariat sur les accords conjoints est orienté par un suivi rapproché des activités des autres donateurs. Le Tableau 1 représente les secteurs prioritaires des 20 plus importants donateurs bilatéraux et multilatéraux qui contribuent aux efforts de récupération d'Haïti et d'allègement, selon la ventilation sectorielle présentée dans le Plan d'action pour le Relance et le Développement.

**Tableau 1:**  
**Appui des bailleurs aux secteurs identifié dans le Plan d'Action National pour la Relance Nationale et le Développement**

PLAN D'ACTION POUR LA RELANCE ET LE DEVELOPPEMENT D'HAÏTI		SECTEUR PUBLIC PRINCIPAL DONATEURS BILATERAUX ET MULTILATERAUX																						
SECTEUR	CHAMP D'ACTION	EUA	Venezuela	Commission Européenne	Canada	BID	Espagne	Brésil	France	Banque Mondiale	FMI	Norvège	Japon	Allemagne	Suède	Arabie Saoudite	BDC	OCHA - NU	Grande Bretagne	Suisse	Maroc	Autres		
I. Reconstruction Territoriale	Gestion Désastres et Réduction Prévention	x	x	x		x				x							x						x	
	Energie	x	x		x	x				x				x										x
	Reconstruction	x				x	x		x												x			x
	Centres Régionaux et Développement Urbain	x	x	x		x			x															
	Transport	x	x	x		x		x	x	x			x											
	Général									x													x	
II. Reconsruction Economique	Agriculture	x		x	x	x			x	x			x				x						x	
	Relance Economique et Financière, Emplois	x				x																		
	Création d'emplois	x		x				x					x								x		x	
	Industrie et Commerce	x		x																			x	
	Général								x															
III. Reconstruction Sociale	Culture			x																				
	Education	x		x	x	x			x	x			x				x				x		x	
	Sécurité Alimentaire	x	x					x					x								x		x	
	Santé	x	x		x			x	x	x			x								x		x	
	Logement	x	x	x	x	x	x						x										x	
	Protection Sociale	x								x														
	Eau et Assainissement	x	x			x	x	x	x	x			x									x		x
	Général							x		x			x	x			x						x	
IV. Reconstruction Institutionnelle	Renforcement de l'Administration	x	x	x	x	x			x	x	x						x							
	Institutions Démocratiques	x		x	x				x	x			x										x	
	Justice et Sécurité	x			x			x					x											
	Planificatin Nationale et Développement Local	x		x	x				x		x		x				x						x	
	Appui au Parlement	x								x														
V. Pilier Non Spécifié				x	x		x					x			x								x	

Source: Bureau de l'Envoyé Spécial pour Haïti (information à juin 2011), CIRH et information de la Banque émanant du dialogue avec les donateurs.

Alors que la Banque appuiera le renforcement institutionnel dans les six ministères prioritaires, afin d'améliorer leurs capacités d'exécution, d'autres donateurs (à savoir la Banque Mondiale) travaillent avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe dans le domaine du renforcement institutionnel. Les actions coordonnées permettront au pays de dépasser les grands défis de la préparation du budget, de suivre et de contrôler en ligne les récentes recommandations d'assistance technique du FMI.

Le Tableau 2 reflète le partenariat établi par la Banque avec les autres principaux donateurs d'Haïti. Ce tableau montre que les 6 secteurs prioritaires ont trois ou plus d'agences principales de collaboration:

**Tableau 2:**  
**Secteurs prioritaires de la Banque et agences principales de collaboration**

Secteur Prioritaire Stratégie Pays	EUA	Banque Mondiale	Espagne *	Canada **	UE	Norvège	Finlande	FRH	GEF	OPEP	OAS	FMI	Donateurs Privés***
Education	x	x		x	x					x			x
Eau et Assainissement			x							x			x
Agriculture					x	x	x		x				
Transport et Infrastructure de Base				x						x			
Energie	x								x		x		
Développement Secteur Privé	x		x					x					x
<b>Autres secteurs</b>													
Modernisation de l'Etat	x	x		x								x	

\* Par le biais de l'AECID et le Fonds Espagnol pour l'Eau et l'Assainissement

\*\* Par le biais de l'ACDI et les Programmes de Financement Conjointes du Canada

\*\*\*Fondation Kellogg, PepsiCo, Coca-Cola, First Citizens Bank (T&T)

## **Co- financement et Mobilisation de Ressources**

La Banque s'est positionnée comme partenaire principal pour des initiatives conjointes dans les secteurs prioritaires identifiés dans cette Stratégie-pays. Elle a joué un rôle majeur dans l'ouverture des canaux de discussion en participant à des conférences clés telles que le Forum Economique Mondial, l'Initiative Globale Clinton et le Forum Global de Philanthropie. La Banque a utilisé ces opportunités pour présenter des aspects importants du processus de relance, y compris l'envergure et la signification de la réforme de l'éducation en Haïti ainsi la que les investissements pour les projets de développement dans la fabrication de vêtements durables, dans la chaîne de valeur agricole et dans le sport.

En ce qui concerne les partenariats, la Banque joue un rôle important en facilitant un large éventail d'accords institutionnels appuyant des programmes opérationnels en Haïti. Au 30 juin 2011, la Banque avait conclu plus de 40 accords institutionnels sur Haïti, y compris, le Protocole d'Entente (PE), des lettres d'intention (LI), des accords de contribution et des plans d'action. L'objectif qui a motivé le Parc Industriel Nord, signé avec le Département d'Etat et le Gouvernement d'Haïti, est d'intégrer les investissements pour le projet de PIN. Des LI ont été utilisés avec des organisations comme la Croix-Rouge Américaine, pour le cofinancement potentiel du programme d'intervention relatif aux abris. D'autres accords de collaboration sont en cours de développement avec plusieurs organisations sportives liées pour appuyer les programmes de sport et les jeunes à risque au sein des opérations de la Banque dans le cadre de la réforme de l'éducation.

Du point de vue de la mobilisation des ressources, d'ici le 30 Juin 2011, le total de cofinancement de portefeuille se compose de 22 opérations pour un montant approuvé de 254,7 M\$ US. Les principaux donateurs incluent les Programmes Canadiens de Financement Conjoint (4 opérations totalisant 134,8 M\$ US), le Fonds Espagnol pour l'Eau et l'Assainissement (4 opérations pour 70 M\$ US), le Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (4 opérations pour 22,6 M\$ US), le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (3 opérations pour 42 M\$ US), l'Union Européenne (2 opérations pour 8,6 M\$ US, le Fonds du Mécanisme pour l'Environnement Mondial (2 opérations pour 3,9 M\$ US), la First Citizen Bank de Trinidad & Tobago (1 opération pour 1 M\$ US), et le Fonds Fiduciaire Multi Bailleurs pour l'Energie Durable et le Climat (1 opération pour 1 M\$ US).

Plus de 42 appels à propositions ont été exécutés à l'appui du portefeuille de la BID, dont le Programme d'Eau de Port-au-Prince (HA-L1044), la Réhabilitation des Infrastructures Economiques de Base (HA-L1055), les Nouvelles Technologies et le Renforcement des Capacités pour les projets GdH (HA-L1051), la Reconfiguration du Secteur de l'Education en Haïti (HA-L1049) et l'appui au plan d'intervention relatif aux abris (HA-L1048). En plus de l'appel à propositions, la Banque a coordonné et facilité de multiples Réunions de Consultation avec les bailleurs de fonds publics et les Agences bilatérales de développement dans des pays comme la Corée, le Japon, l'Espagne, le Canada et la France.

Des efforts ont été également fructueux avec les donateurs émergents et nouveaux acteurs du développement. À ce jour, notamment d'importantes contributions aux opérations de la Banque émanent de la First Citizen Bank de Trinidad (construction d'écoles), et la Fondation Lego (trousses scolaires).

### **Dialogue Additionnel**

La Banque en Haïti et à Washington est en discussion constante avec un large éventail d'acteurs actifs en Haïti pour explorer la coordination et les possibilités de cofinancement.

Agences de Coopération; Un dialogue continu avec les principales agences de coopération depuis la période immédiate de l'après-séisme se poursuivra au cours de l'exécution de la stratégie.

ONG Internationales; En outre, la Banque a entrepris des efforts pour mettre à profit les activités des ONG internationales en Haïti. Ceci est poursuivi par des activités conjointes ainsi que des arrangements informels améliorant la communication, la coordination et l'exploration des possibilités. La Banque est actuellement en conversation avec des ONG internationales comme Oxfam International, Save the Children International, Food for the Poor, Catholic Relief Services, Mercy Corps, Community Housing Foundation (CHF), Haven, Digicel, Inter-Action, Partners of the Americas, Vital Voices, Action Aid, la Fondation Happy Hearts ainsi que la Fédération Nationale des Producteurs de Café de Colombie.

Institutions Financières Internationales; A part les réunions sectorielles spécifiques entre les spécialistes, la collaboration sur la stratégie de développement avec les équipes de la Banque Mondiale et du FMI en Haïti avait déjà été entreprise pour définir des objectifs communs afin d'appuyer le Gouvernement haïtien, éviter la duplication des efforts, échanger des informations et coordonner les activités telles que des missions conjointes et les réunions techniques. Aussi il y a des conversations en cours avec la Banque de Développement des Caraïbes.

## ANNEXE VI. Recommandations du Programme d'Evaluation de Pays (OVE)

Recommandations du programme d'évaluation de pays	Incorporation à la stratégie-pays HA 2011-2015
<b>Recommandation 1: Positionnement Stratégique</b> Définir une stratégie à long terme (10 ans) fondée sur le consensus avec le GdH et la société haïtienne.	
<b>Recommandation 1.1.</b> Définir des objectifs de développement basés sur le contexte spécifique d'Haïti, en incorporant des jalons mesurables, et permettre la supervision et la responsabilisation	<b>Accord intégral.</b> A l'Assemblée Annuelle 2010 de la Banque à Cancun, le l'Assemblée des Gouverneurs) a reconnu la nécessité d'une stratégie globale de dix ans d'efforts pour aider à positionner Haïti sur la voie d'une croissance économique durable et améliorer la protection sociale. En ce sens, les objectifs de développement définis pour la nouvelle Stratégie-pays reflètent les priorités communes de la Banque (CA Déclaration de Cancun) et du gouvernement haïtien (Plan d'action et Quatre E) et répondent à des défis identifiés par l'Evaluation des Besoins Post-Désastre (EBPD) et le diagnostic du secteur. (Par. 1.6, 3.2, 3.3 et notes sectorielles). Conformément aux directives établies dans le Cadre de l'Efficacité du Développement, la Stratégie-pays a été conçue pour intégrer des indicateurs qui peuvent être utilisés pour mesurer la contribution de la Banque aux cibles établies. Par ailleurs, le Cadre stipule que chaque intervention individuelle soutenue par la Banque doit avoir une matrice des résultats pour assurer qu'elle puisse être évaluée. À cette fin, des efforts sont faits afin que chaque secteur prioritaire ait des mécanismes de collecte de données en place, y compris des données de référence pour mesurer les impacts spécifiques présentés dans la matrice respective de résultats de projets.
<b>Recommandation 1.2.</b> Concentrer les interventions de la Banque sur quelques secteurs, donnant la priorité à ceux qui ont un plus grand impact sur la pauvreté et l'inclusion sociale	<b>Accord intégral.</b> Comme indiqué dans l'EBPD, les besoins d'Haïti sont énormes, mais la Banque va résister à la tentation de travailler dans tous les secteurs, en identifiant un ensemble de secteurs prioritaires qui peut sensiblement et durablement transformer l'économie et la société d'Haïti, là où la Banque a acquis une connaissance importante du secteur grâce à son portefeuille actuel, et où le GdH et les autres principaux intervenants considèrent que la Banque a du leadership. La complexité des défis d'Haïti demande une coordination avec d'autres bailleurs, à côté de l'accent sur les secteurs prioritaires en vue d'éviter la duplication des efforts.
<b>Recommandation 1.3.</b> Donner la priorité aux questions de renforcement institutionnel, non seulement par le biais d'interventions sectorielles, mais aussi par le biais d'appui intégré pour la gouvernance économique et démocratique.	<b>Accord Partiel.</b> La Banque a pris la décision stratégique d'appuyer les activités de renforcement institutionnel avec les ministères de tutelle et les agences responsables des secteurs prioritaires de cette SP. Les activités spécifiques seront définies sur une base secteur par secteur et pourraient possiblement couvrir de l'assistance technique, la formation et les investissements, incluant l'actualisation des procédures internes, la redéfinition des organigrammes et responsabilités, la planification stratégique, ainsi que le renforcement des capacités de gestion de projet. Cette décision prend en considération que d'autres bailleurs (par ex.: BM, FMI) concentrent leur appui sur les questions de gouvernance et de budget. L'évaluation OVE conclut que les précédents efforts transversaux de capacité institutionnelle n'ont pas été efficaces, ce qui appuie aussi le besoin d'une nouvelle approche de renforcement institutionnel.

<p><b>Recommandation 1.4.</b> Inclure les défis de reconstruction dans la stratégie de développement à long terme</p>	<p><b>Accord intégral.</b> Une opportunité a émergé du séisme en faveur du GdH et de la Banque et elle consiste à penser à la conception d'une stratégie globale à long terme pour le développement d'Haïti. Dans ce cadre, la Banque fournira son appui aux projets avec des impacts à court terme ainsi que des contributions à des réformes et transformations par le biais d'investissements en éducation, développement du secteur privé, énergie et infrastructure de base. Dans la vision de la Banque, les défis à court terme réconcilient avec une stratégie à long terme dans les décisions qui aideront Haïti à s'embarquer sur une voie de croissance économique durable.</p>
<p align="center"><b>Recommandation 2: Coordination des Bailleurs</b> Comme partie du cadre de coordination du Gouvernement haïtien, renforcer et rendre la coordination plus efficace entre les agences de donateurs et les agences de pays en</p>	
<p><b>Recommandation 2.1.</b> Proposer une stratégie d'appui et de consolidation d'une institution efficace de coordination de l'aide étrangère à Haïti, en identifiant le rôle de la BID en termes de financement et d'apport technique.</p>	<p><b>Accord intégral.</b> Cette SP réalise que les défis d'Haïti requièrent que les opérations financées par la Banque soient non seulement coordonnées mais soient aussi intégrées dans les activités des autres bailleurs, des agences officielles et des organisations du secteur privé incluant les groupes de la société civile. En termes de coordination, la Banque participe pleinement aux <i>tables sectorielles</i>, les principaux espaces institutionnalisés où le GdH et les bailleurs de fonds analysent les besoins sectoriels spécifiques, articulent des demandes et coordonnent des actions. La Banque coordonne actuellement les <i>tables sectorielles</i> dans quatre des secteurs prioritaires proposés, l'éducation, l'eau et l'assainissement, l'agriculture et les transports. La Banque est disponible afin de poursuivre ce rôle pendant la durée de l'implantation de la stratégie. En outre, la Banque continuera à appuyer le travail de la Commission Intérimaire pour la Relance d'Haïti (CIRH) et le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH), deux institutions, créées à partir de la reconnaissance de coordination plus stratégique de bailleurs découlant de la Conférence de Bailleurs de Fonds qui s'est tenue à New York en mars 2010. La CIRH a pour mandat de rassembler tous les intervenants haïtiens et la communauté internationale dans un processus de planification stratégique et de coordination de la relance et des activités de développement post-séisme. La CIRH contribue aussi à identifier les besoins et les écarts de financement et aide à établir les priorités d'investissements. La Banque continuera à être pleinement investie dans la CIRH et le FRH et à travailler avec les autorités haïtiennes et les bailleurs sur les mécanismes de coordination post CIRH.</p>
<p><b>Recommandation 2.2.</b> Rendre explicite dans chaque opération, les engagements envers d'autres agences de coopération internationale pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).</p>	<p><b>Accord intégral.</b> Toutes les agences travaillant avec Haïti se sont engagées à travailler pour atteindre les OMD. La coordination des opérations avec les autres agences tiendra compte implicitement mais aussi explicitement de ceci. Suivant les directives établies dans le Cadre de Développement d'Efficacité, la Stratégie-pays a été désignée pour incorporer des indicateurs qui peuvent être utilisés pour mesurer la contribution de la Banque aux cibles établies et aux ODM.</p>
<p align="center"><b>Recommandation 3: Approche de prévention de risques</b> Reconnaître l'impact des urgences récurrentes résultant des vulnérabilités institutionnelles et environnementales en Haïti.</p>	

<p><b>Recommandation 3.1:</b> Renforcer l'analyse des risques dans chaque opération et inclure des mesures d'atténuation appropriées.</p>	<p><b>Accord intégral.</b> La SP 2011-2015 identifie des risques sectoriels spécifiques ainsi que des risques généraux et des actions pour les atténuer. Les risques institutionnels seront abordés par le biais de mesures spécifiques de renforcement institutionnel. Les vulnérabilités environnementales seront abordées par le biais des opérations du secteur agricole (voir par. 3.26 à 3.29 et la note sectorielle spécifique) avec des mesures d'atténuation telles que (i). Améliorer l'infrastructure des bassins versants et leur gestion ; (ii). Promouvoir des systèmes agricoles durables ; et (iii). Améliorer les systèmes de prévention de désastres naturels. En outre, toutes les opérations conçues et approuvées durant la nouvelle période de SP suivront le nouveau module de risque qui a été ajouté au système OPMAS. Ce nouveau module permet un meilleur enregistrement et une meilleure supervision des informations relatives aux risques dans SG.</p>
<p align="center"><b>Recommandation 4: Elargir la base et la connaissance de l'information</b> Elargir la connaissance de pays de la Banque avec une analyse robuste continue.</p>	
<p><b>Recommandation 4.1:</b> Proposer une stratégie visant à combler les déficits actuels d'informations, en incluant le diagnostic, les besoins financiers, le calendrier de travail et les engagements des bailleurs et du GdH.</p>	<p><b>Accord intégral.</b> La stratégie-pays de la Banque avec Haïti appelle à une coopération technique globale et un programme de création de connaissance à être formulé avec le programme d'investissement. Par ailleurs, au cours de la période SP, chaque secteur identifiera des activités au sein des opérations d'investissement en vue de recueillir des informations pour évaluer l'impact de la Banque. Ces activités seront coordonnées avec d'autres bailleurs et le GdH.</p>
<p align="center"><b>Recommandations Sectorielles Spécifiques:</b> En fonction des opportunités et des limites décrites, quelques déficits ont été identifiés dans chaque secteur prioritaire.</p>	
<p><b>Accord partiel.</b> Les recommandations spécifiques ont été examinées en détail avec les spécialistes sectoriels pour incorporer celles qui sont faisables et pertinentes.</p>	

## ANNEX VII. MATRICE D'EFFICACITE DU DEVELOPPEMENT (DEM)

STRATEGIE DE PAYS: MATRICE D'EFFICACITE DU DEVELOPPEMENT	
<p>En août 2008, le Conseil d'Administration a approuvé le Cadre de Développement Efficace (GN-2489) pour augmenter l'aspect d'évaluation de tous les produits de développement de la Banque.</p> <p>La Matrice d'Efficacité du Développement pour les Stratégies de Développement de Pays (DEM-CS) est une liste de contrôle des éléments qui sont nécessaires pour évaluer une stratégie de pays. Elle est basée sur les critères pour évaluer une stratégie de pays, notamment les critères d'évaluation développés par le Groupe d'Evaluation de la Coopération des Banques Multilatérales de Développement dans les "Normes de Bonnes Pratiques pour la Stratégie de pays et l'Evaluation de Programme."</p>	
<p><b>STRATEGIE DE PAYS: Haiti 2011-2015</b>            Chef d'Equipe: Eduardo Almeida TLA: Cristina Pombo</p>	
<p><b>ALIGNEMENT STRATEGIQUE.</b> Il mesure deux dimensions: (i) la mesure dans laquelle les objectifs de la stratégie sont compatibles avec les défis de développement du pays et avec les priorités et plans du gouvernement; et (ii) utilise un mélange de produits (financiers, connaissances, assistance technique) pour atteindre les objectifs et l'identification d'autres agences de coopération et leurs champs d'actions</p> <p><b>Cohérence des objectifs stratégiques:</b> La stratégie identifie les domaines suivants de travail: (i) éducation, (ii) développement du secteur privé; (iii) énergie; (iv) eau et assainissement; (v) agriculture; et (vi) transport. Tous les domaines sélectionnés pour l'intervention de la Banque ciblent les principaux défis du développement, identifiés dans "L'Alignement Stratégique et les défis du Développement en Haiti" (2011). Ces domaines sont conformes aux priorités du gouvernement et au résultat du dialogue entre le pays et la Banque.</p> <p><b>Mélange de produits et participation d'autres bailleurs:</b> La stratégie propose d'utiliser les différents instruments de la Banque, tels que les opérations de garantie souveraine, les opérations de garantie non souveraine, et la coopération technique. La stratégie reflète l'étroite coordination avec d'autres bailleurs présents dans le pays.</p> <p><b>EFFICACITE:</b> mesure si la stratégie de pays est susceptible d'atteindre ses objectifs proposés, par l'examen de quatre dimensions: (i) la qualité des diagnostics sur lesquels l'action de la Banque est basée dans chaque domaine de travail; (ii) la qualité de la matrice de résultats pour la stratégie; (iii) l'utilisation et la construction de systèmes de pays; et (iv) l'analyse du cadre de prêts.</p>	
Dimensions de l'Efficacité	%
<b>I. Diagnostics du Secteur</b>	
- Diagnostic du Secteur (inclut une analyse de tout le secteur)	100
- Diagnostic ciblant les domaines proposés d'intervention	100
- Identifie les principaux problèmes basés sur des preuves empiriques	100
- Identifie les principaux bénéficiaires	100
- Identifie et mesure les facteurs qui contribuent aux problèmes identifiés	100
- Présente le cadre de politiques et une séquence pour l'intervention de la Banque	100
- Le diagnostic correspond aux objectifs présentés dans la stratégie	100
<b>II. Matrice des Résultats</b>	
- Les résultats attendus sont clairement définis	100
- Les indicateurs de résultats sont obtenus à partir du système appelé SMART	100
- Les indicateurs ont des lignes de base	100
<p>Six notes sectorielles ont été présentées pour appuyer la stratégie; elles sont toutes validées.</p> <p>-100% des notes identifient clairement les problèmes du secteur principal basés sur des preuves empiriques            -100% des notes identifient les bénéficiaires potentiels dans chaque domaine d'intervention            -100% des notes identifient ou mesurent les facteurs qui contribuent aux problèmes identifiés.            -100% des notes identifient le cadre de politique et une séquence pour les actions de la Banque.            -Dans 100% des notes, il y a une cohérence entre la note et les objectifs de la stratégie proposée.</p> <p><b>Résultats :</b> La matrice de résultats contient 15 objectifs stratégiques pour l'action de la Banque et 40 indicateurs pour suivre les progrès.</p> <p>- 100% des objectifs stratégiques identifient clairement les résultats attendus            - 100% des indicateurs utilisés sont obtenus à partir du système appelé SMART.</p> <p>- 100% des indicateurs ont des lignes de base.</p> <p><b>Systèmes de Pays:</b> tous les sous-systèmes de gestion financière et de passation de marché ont été évalués. Aucun usage de Systèmes de Pays n'est prévu durant la période de Stratégie de Pays</p> <p><b>Cadre de Prêts:</b> le cadre de prêt relève l'engagement de la Banque à fournir US\$200M annuellement sous la forme de financement de subvention.</p>	
<p><b>RISQUES.</b> Il mesure trois dimensions: (i) identification de facteurs qui actuellement affectent ou pourraient affecter l'atteinte de ces objectifs proposés; (ii) définition des mesures d'atténuation; et (iii) mécanismes de suivi.</p> <p>La stratégie identifie les risques associés à la participation de la Banque à chacun des secteurs stratégiques ainsi que les mesures d'atténuation. Elle discute aussi des risques plus généraux qui seront supervisés pendant la période de stratégie de pays.</p>	